

Le Quartier Latin

Journal bi-hebdomadaire de l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

MONTRÉAL, 9 NOVEMBRE 1961

VOLUME XLIV — NUMÉRO 16

AU BANQUET D'OUVERTURE DU CONGRÈS DES ESCHOLIERS GRIFFONNEURS

MONOLOGUE SUR UN DIALOGUE

AU MOUVEMENT LAÏQUE

LA SOLUTION LACOSTE

par BRUNO VERDON

C'est devant la Commission juridique que Me Paul Lacoste, professeur aux facultés de Philosophie et de Droit de l'Université de Montréal, a prononcé sa fameuse conférence sur les possibilités juridiques d'introduire des écoles non-confessionnelles dans notre système scolaire. Son exposé, devenu la "solution Lacoste", a très visiblement rallié les suffrages de tous les membres du Mouvement laïque par sa valeur et son objectivité. Me Lacoste sera le principal rédacteur du mémoire que le M.L.F. présentera à la Commission d'enquête sur l'Éducation.

Il propose de réaménager sans modifications profondes notre système d'enseignement public. Dans son plan, tous les cas sont prévus et éliminés un à un jusqu'à ce qu'il n'en reste qu'un seul, le bon.

Me Lacoste commence par définir l'école confessionnelle. C'est une école où les professeurs sont choisis sans qu'il y ait référence à une croyance particulière et dans laquelle on donne un enseignement religieux diversifié, selon la volonté des parents.

PRINCIPES DE SOLUTION

Il faut poser un certain nombre de postulats. D'abord ne pas s'efforcer de s'entendre sur une définition de l'éducation ou sur le rôle de l'Église et de l'État dans notre société: l'accord ne viendra jamais, justement parce que la société canadienne-française est pluraliste.

Poser comme principe également que la minorité francophone qui le demande a droit à des écoles non-confessionnelles, sans oublier que la majorité veut des écoles publiques catholiques, même si sur un plan théorique l'État devrait être neutre. D'où il faut éviter la confusion que représente la laïcisation de tout le système scolaire public.

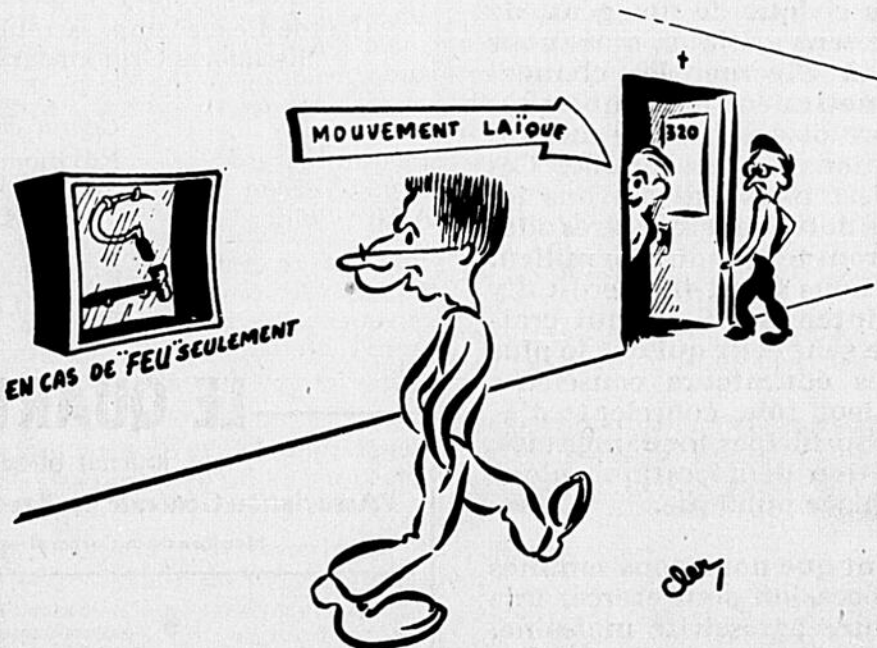
Autrement dit, vu que les Canadiens français de croyances diverses sont éternellement condamnés à vivre ensemble, il vaut mieux éviter la guerre scolaire et faire l'économie de chicanes stériles.

Une solution moyen-terme commence déjà à se dessiner. Essayons de nous limiter aux amendements

indispensables. Une chose est certaine: la conception pluraliste de l'école impose qu'il n'y ait qu'un seul système pour régir l'aspect profane de l'enseignement. Il doit y avoir une autorité centrale et c'est ici qu'intervient l'État, par l'entremise du Ministère de l'Éducation.

À ce moment-ci, il faut rejeter les solutions factices qui ont déjà séduit quelques-uns et qui ne sauraient qu'augmenter la confusion. Tout d'abord, un état de fait déjà inscrit dans la jurisprudence, celui de l'enfant incroyant qui va à l'école confessionnelle et se fait dispenser de l'enseignement religieux. Solution aberrante: l'enfant

Une autre abomination serait de confier les neutres au secteur protestant. Cette solution repose sur une équivoque: elle dénote un manque de respect pour la religion protestante. L'objection nationale joue aussi, à savoir qu'il ne faut pas s'en remettre à une minorité anglophone pour le sort de la minorité protestante française. Mais surtout apparaissent de graves difficultés constitutionnelles. D'après l'A.A.N.B., et sauf dans deux cas isolés, le Québec ne peut forcer les protestants à accepter les incroyants dans leurs écoles (de même qu'un non-protestant ne peut être commissaire dans une commission scolaire protestante).



risque de se sentir paria parmi ses compagnons, et Mme Décarie a assez montré les effets psychologiques désastreux de cette situation; et de toutes façons, dans nos écoles c'est tout l'enseignement, même le plus profane, qui est farci de religion. Cette solution restera cependant la seule possible pour longtemps dans des régions rurales.

D'aucuns pourraient proposer que l'on fonde des écoles non-confessionnelles privées qui seraient subventionnées jusqu'à la gratuité. Cette solution est acceptable à titre expérimental mais ne peut être érigée en système car elle créerait une catégorie de citoyens de seconde zone et un ghetto scolaire. La justice demande plus que cela.

Donc, il faut créer une école publique non-confessionnelle, et c'est permis par la constitution. Va-t-on intégrer ces nouvelles écoles au système actuel ou les lui juxtaposer de l'extérieur. Dans ce dernier cas, ce serait l'État qui, par législation spéciale, les créerait. Les problèmes du financement et de l'administration seraient manifestement réglés. Les agnostiques accueilleraient probablement avec faveur une telle solution mais il y aurait chez eux place pour de la méfiance vis-à-vis un gouvernement catholique. Les catholiques en seraient mécontents, surtout les anti-étatistes. Cela nous donnerait deux catégories de parents et d'écoles publiques et placerait le gouvernement dans une position délicate.

suite à la page trois

ATTENTION

L'ANNUAIRE DES ÉTUDIANTS

Les listes de noms seront affichées demain à:

- * l'Entrée des Étudiants sous le hall d'honneur de l'Université
- * chez Vaïère à pitons
- * l'Entrée de Médecine
- * l'Entrée de Chirurgie dentaire
- * Au Centre Social (41ème en face de l'entrée)
- * À Polytechnique (Entrée des Étudiants)

Veuillez corriger vos noms et adresses ou les ajouter s'ils n'y sont pas.

Comité de Publications
Local 606.

"Une Renaissance s'opère actuellement dans le monde et au Canada français. Les collèges classiques ont commencé la leur. Vous aussi vous voulez avoir votre Renaissance. Vous en avez bien le droit. Nous allons en parler ensemble." Il y avait de quoi nous mettre la puce à l'oreille, en entendant ces mots de la bouche même du président de la Fédération des Collèges Classiques, Mgr Pierre Décary, P.D., recteur du Séminaire de Sainte-Thérèse. On monologue si souvent sur la nécessité du dialogue chez nous, que cette approche franche et sincère de problèmes que beaucoup semblent encore ignorer nous laissa enfin croire à une mise au point sérieuse.

De plus, un bref historique de ce que fut la Renaissance en Europe, un rappel tempéré de la Conquête de 1760, avec la nostalgie de ce que nous y avons perdu, apportait tout le relief voulu à une étude en profondeur de ce qui "bouge" et de ce qui "change" chez nous. Nous nous excusons de ne pas rapporter ici tous les thèmes connus, abordés de façon conventionnelle, sur le plan politique, dans le domaine économique, dans le milieu social et enfin à propos du milieu familial, gardien "des traditions religieuses et culturelles, qui a subi les plus durs coups du bouleversement opéré sous l'effet de l'urbanisation et de l'industrialisation". Et toujours pour mieux étayer la thèse de la Renaissance, Mgr Décary ajoutait que le milieu religieux lui aussi est en pleine rénovation: "Reconnue par tous les citoyens, appuyée par les dirigeants, l'Eglise peut exercer sa mission spirituelle dans un climat de liberté et dans une atmosphère d'acceptation qui facilitent grandement sa tâche. Cette position de l'Eglise catholique lui confère un rôle prédominant dans la vie de la province de Québec et en fait un des pivots de la vie sociale."

Constatant cependant que "des individus et même de petits groupes" remettent en question le problème religieux avec une bonne foi évidente, Mgr Décary expliquait: "Tous les problèmes qui se posent chez nous impliquent le clergé et se posent à la façon de problème de famille". "C'est pourquoi l'Eglise canadienne engage le dialogue, recherche les meilleures solutions." Cette fresque pleine d'espoir de NOTRE Renaissance se terminait sur une mise au point approfondie de la charpente même de notre monde meilleur: l'éducation. "L'Ecole, à tous ses niveaux, élémentaires, secondaires, universitaires, participe à ce renouveau canadien-français... NOS COLLEGES CLASSIQUES PASSENT PAR UNE VÉRITABLE RENAISSANCE... malheureusement, souvent il est trop tard pour vous." Et alors, pour mieux nous faire comprendre l'envergure et les ambitions de cette Renaissance, on nous rappelle qu'en '48, on renouvait les programmes de l'école élémentaire, qu'en '53, on renouvait les écoles normales et on fondait la Fédération des Collèges Classiques, qu'en '54 on faisait rapport à la Commission Tremblay et que, depuis ce temps-là, l'éducation au Québec est pleine d'une vigueur nouvelle et prometteuse. Plus particulièrement, en ce qui regarde les collèges classiques, "ajoutons que le régime disciplinaire de nos collèges s'assouplit. Pour faire face au monde nouveau, nous recourons à des méthodes mieux adaptées à notre temps... Nous tâchons de favoriser davantage l'épanouissement de la personnalité, l'esprit d'initiative... la liturgie occupe une place plus importante dans la vie de nos étudiants."

Ce manifeste de notre Renaissance, qui s'adressait à des journalistes étudiants, aborda de façon toute particulière le rôle du journalisme étudiant dans cette grande aventure. Le journal de collège, "c'est un journal de famille... il doit refléter la vie, l'esprit de chaque collège... chaque étudiant trouve dans le journal l'occasion d'exprimer sa culture, son patriotisme, son catholicisme... Un journal est une occasion de don de soi, d'initiative, de responsabilité." Et parlant de cette pierre d'achoppement du journal qu'est la "tribune libre: "Les responsables du journal ne doivent pas oublier qu'on ne peut tout écrire... sans doute, il y a un terrain permis, discuté et discutable... mais encore une fois, prudence et sagesse!"

En somme, le journal n'est pas le journal des étudiants, mais celui de la "famille" du collège, qui groupe les parents, les éduca-

suite à la page deux

Les méchants étudiants...

Jeudi soir le 2 novembre, Mgr Pierre Décary, recteur du Séminaire de Ste-Thérèse et président de la Fédération des Collèges Classiques — c'est d'ailleurs à ce titre qu'il était invité — prononçait une conférence. Cette conférence donnée dans le cadre du deuxième congrès national de "Les Escholiers Griffonneurs" devait porter sur ce que la Fédération des Collèges Classiques attend des Escholiers Griffonneurs.

Après nous être réjoui de la nomination de l'abbé Paul Grégoire au poste d'évêque auxiliaire de Montréal, après avoir souligné à plusieurs reprises depuis le début de l'année l'admiration que nous portons au Cardinal pour les décisions audacieuses et lucides qu'il sait prendre, nous devons aujourd'hui dénoncer vertement les idées émises par le président de la Fédération des Collèges Classiques. Il ne s'agit point ici de faire de l'anticléricalisme, ce dont nos adversaires nous accusent trop facilement à seule fin de se donner bonne conscience et de s'éviter ainsi l'effort d'une réflexion objective. Le même discours aurait été prononcé par un laïc que nous adopterions une ligne de conduite identique. Ce que nous dénonçons aujourd'hui, c'est toute une façon de penser dictée par une prudence qui bien loin d'être sapientielle devient de jour en jour plus pernicieuse et risque d'écarter définitivement les dernières chances d'un dialogue fructueux.

Nous avons rencontré personnellement Mgr Décary. Nous avons discuté froidement. Nous lui avons exposé les idées et les griefs que nous émettons ici. Le président de la Fédération des Collèges Classiques nous a alors déclaré qu'en rédigeant son discours il avait dû tenir compte des différents degrés d'évolution et de maturation auxquels sont parvenus nos collèges. Mgr Décary a donc voulu donner le son de cloche de la juste moyenne. S'il faut encore en 1961 faire un discours de la sorte de celui qui nous a été donné pour satisfaire l'ensemble des supérieurs de nos collèges, nous nous attristons et nous craignons beaucoup pour l'avenir. Les institutions qui résistent trop à une évolution nécessaire et commandée par le sens de l'histoire périssent et souvent dans un chaos peu désirable.

Nous avons su cet été que la Fédération des Collèges Classiques avait entrepris une enquête sur les tendances athéistes et gauchistes qui pénétraient le milieu des "Escholiers Griffonneurs". Le méchant directeur du "Quartier Latin" y était pour quelque chose, se chuchotait-on? On a même parlé d'infiltration communiste. Pour peu et nous étions des suppôts de Moscou. Quel joli tableau. Nous n'avons pas parlé de cette enquête dans le "Quartier Latin" afin de ne point déclencher un scandale inutile étant donné que cette enquête avait eu très peu d'implications pratiques. Si nous relevons aujourd'hui cet incident, c'est qu'il nous apparaît comme le point initial d'une attitude qui trouve son point d'aboutissement et ses lettres de créance dans le discours de Mgr Décary. Cette attitude de peur, cette attitude négative, telle que violemment et justement dénoncée par le Frère Untel, se cristallise ici. Inutile de dire à quel point elle nous apparaît dangereuse et combien elle fait insulte à la classe étudiante.

Cette attitude, elle nous fait insulte et nous scandalise. En l'affichant ouvertement, nos éducateurs signifient le peu de confiance qu'ils portent à leurs élèves et par conséquent le peu d'estime qu'ils ont pour l'éducation qu'ils nous ont donnée, puisqu'ils la considèrent à ce point frêle, qu'ils veulent nous épargner toute confrontation et nous prohiber toute libre discussion de ses mérites. Nous avons toujours cru que l'humanisme —

cet humanisme dont on nous rabat les oreilles — avant d'être une somme de connaissances littéraires, artistiques ou scientifiques, avant d'être une érudition, était une attitude de confiance devant la vie et devant les hommes. Nous avons toujours estimé que ce qui fondait en grandeur l'humanisme c'était un respect infini de la personne humaine, respect de l'autre, de son intelligence, respect sacré de sa liberté.

Qu'on doive faire l'apprentissage de cette liberté, nous l'admettons, que le climat d'un collège doive différer de celui d'une université, nous l'admettons aussi, mais nous ne dirons jamais assez que le climat qui règne à l'heure actuelle dans plusieurs de nos collèges est frustrateur et qu'il ne permet pas cet apprentissage de la liberté. Tant qu'on continuera de brimer les étudiants, on aura à affronter des positions extrémistes. Celui dont la patience est exaspérée, celui dont on a brimé la liberté, celui qu'on a empêché de penser librement, ne saurait adopter à l'Université une position raisonnable. Sa première réaction en sera une de défoulement. Défoulement de sa rage. Si on voulait comprendre que la classe étudiante n'accepte pas ces positions mais qu'elle les pardonne et les justifie du fait qu'elles sont le résultat d'autres excès tout aussi blâmes et souvent même beaucoup plus répréhensibles. Si nous criions c'est que nous n'avons jamais été écoutés lorsque nous parlions.

La conception du journalisme étudiant telle qu'elle nous a été exposée nous apparaît fautive. Elle ne veut pas tenir compte des réalités contemporaines. Elle veut perpétuer la politique du vase clos. Il faudrait comprendre que nos collèges ont besoin de se démocratiser et que les journaux de collèges constituent le moyen par excellence pour opérer cette démocratisation. Nous nous plaignons du peu de sens civique de nos gens, de leur absence de sens critique, mais nous nous refusons à effectuer les changements qui permettraient de combler ces lacunes. La libre discussion des mérites de nos institutions est essentielle. Ces institutions, c'est nous qui devons les transformer, les doter des structures adéquates, qui devons les adapter au milieu. Pourquoi alors nous serait-il interdit d'y songer dès maintenant? Ceux qui craignent le plus ce sont ceux qui ont le plus à craindre. Les éducateurs conscients d'avoir rempli leur rôle, conscients d'avoir respecté les principes fondamentaux de toute éducation démocratique n'ont pas peur de la place publique.

Certains diront que nous nous sommes servis de cette occasion pour exercer une fois de plus notre agressivité malsaine. A ceux-là nous répétons encore une fois et non sans une certaine lassitude que si nous avions à nous défouler, nous le ferions autrement et de façon à ce qu'il nous en coûte moins. L'on risque bien peu en se taisant. Mais nous sommes de ceux qui croyons à la libre discussion et à l'exposition franche et nette des problèmes. Va-t-on nous le reprocher?

Quelles seront les conséquences de cet éditorial et de l'article que nous publions en première page? Vont-ils compromettre le sort des Escholiers Griffonneurs? Vont-ils durcir les positions? Nous osons croire que non. Si les événements nous prouvent le contraire, alors nous entretiendrons les plus grands doutes quant à l'avenir de nos institutions dans leur forme actuelle.

Jacques Girard

Monologue sur un dialogue

suite de la première page

teurs, les Anciens, les Supérieurs... qui ont tous droit à leur réputation. C'est pourquoi les journaux étudiants ont un aviseur qui "vous dira ce que vos éducateurs, parents et maîtres attendent de votre part".

... Et c'est dans ce climat que l'étudiant devra apprendre à s'exprimer, c'est dans ce climat qu'il deviendra libre et responsable. Le collège, c'est une grande famille, l'éducation, c'est une affaire de famille où l'enfant est tenu à l'abri des erreurs et peut-être aussi de la vérité. Nous ne croyons pas que tout ceci soit faux. Mais nous constatons simplement qu'à l'heure où une partie de notre collectivité tente d'échapper à un monolithisme foncier qui n'a plus sa place, l'éducation reste encore un contrat unilatéral d'où est exclue toute possibilité de démocratisation de la classe étudiante.

Trop longtemps l'éducation a été imbuée d'un paternalisme qui, sans être complètement stérile, n'a pas été à même de favoriser le libre échange d'opinions contraires mais qui ont au moins une chose en commun: le bien de notre société, le bien commun, qui ne se limite pas au respect de l'Etat, de la hiérarchie, de l'Eglise et des maîtres. Cette conception, parce qu'elle est trop partielle et partielle, risque de fausser complètement la vérité. Si, comme semblent le comprendre ceux qui s'éveillent à notre Renaissance, la formation de citoyens libres et équilibrés ne se fait pas en série, ne se fait pas par un endoctrinement aussi nuancé qu'on le voudra, ce n'est pas en suggérant la "prudence et la sagesse" ET UNIQUEMENT CELA, que notre jeunesse se sentira à l'aise dans un climat sain et réellement "de son temps"; si la personnalité, le développement de l'initiative se résument à être prudent et soumis en bon fils de famille dans la grande famille québécoise, si le dialogue se résume à écouter ce que dit l'autre et à approuver, la dépersonnalisation actuelle de notre milieu étudiant n'est pas près de disparaître.

"Une œuvre d'éducation ne peut se faire sans le concours étroit des éducateurs et des éduqués" est-il souligné. Mais ceci ne sous-entend pas que les deux parties doivent être d'accord et penser dans la même optique. Et le respect de l'opinion de l'un entraîne le respect de l'opinion de l'autre.

Bien sûr le Québec passe par une Renaissance: on nous demande d'entrer dans le mouvement, on nous dit: "C'est à votre génération plus encore qu'à la nôtre qu'il incombe de faire cette Renaissance".

C'est ce que nous faisons, mais dans un climat qui n'est pas aussi sain et ouvert qu'on semble le croire.

Pierre Beausoleil, chronique d'éducation

Christiane Verdon, secrétaire de l'A.G.E.U.M.

Claude Roy, président de la faculté des Sciences Sociales

J. Bernard Landry, président de la faculté de Droit

Claude Beauchamp, secrétaire sortant de charge des "Escholiers Griffonneurs"

	Comité éditorial:	Comité d'éducation:
Jacques Girard	Raymond Amyot	Michel Pelletier
Bruno Verdon	Stéphane Venne	Pierre Marois
André Poirier	Pierre Malépart	Jean Paré
	Louis Payette	Michel Lord
	Pierre Lamy	André Ledoux
	Michel Gouault	Michèle Rivet

LE QUARTIER LATIN

journal bi-hebdomadaire de

L'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal

Membre de la Corporation des Escholiers Griffonneurs

Directeur: Jacques Girard

Assistant-directeur: Bruno Verdon

Rédacteur en chef: André Poirier

Comité éditorial: Louis Payette, Raymond Amyot, Michel Gouault, Pierre Lamy, Pierre Malépart, Stéphane Venne.

Nouvelles: France Demers (responsable), Réal Pelletier, Jean-Marie Rodrigue, Marie Thibault. Travail: Roger David (responsable), Hubert Pitre, Sonia Plourde. Education: Pierre Beausoleil (responsable), Laurent Bégin, Huguette Demers. Économie: Georges Dahmen, André Larochelle, Jacques Labrecque, Maurice Jodoin, Ernest Richard, Claude R. Duguay, Michel Paquin (responsable). Arts: Stéphane Venne (responsable), Serge Grenier (co-responsable), André Brochu, Alice Beltrami-Peeters, Guy Robert, Jean-Pierre Lefebvre (cinéma), Philippe Bellehumeur (peinture), Gauguier Larouche (sculpture), Henri Abran (théâtre). Sciences: Raymond Lafontaine (responsable), Lorne Bouchard (co-responsable), Pierre Rivest, Claude Beaudry, Claude Morand. Internationale: Pierre Hogue, France Sarazin, Claude Ricard, Gilles Michaud. Sports: André Lebeau. Centrales: Pierre Tessier. Correspondant agéumique: Jacques Théorêt. Correspondant à Laval: Michel Vennart. Caricaturistes: Cler, Stobin. Photographes: Daniel Forthomme, Paul Asselin.

Publicité: Georges Lefebvre — RE. 7-6561

Abonnement pour l'année universitaire: \$3.00

C.P. 6128 — Local 707 — RE. 8-9616

2222, ave Maplewood, Montréal 26.

Imprimé par LA PATRIE 45 180 est, Ste-Catherine, Montréal

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

INDÉPENDANCE

Qui d'entre nous osera avouer l'existence d'une entité nationale canadienne ?

Qui d'entre nous osera avancer la possibilité d'existence d'une telle entité nationale ? Nommez-nous ses caractéristiques sociales, linguistiques et culturelles ?

Mais chacun de nous constate le fait d'un Canada français existant comme entité nationale avec sa culture, son mode de pensée, son mode d'agir inconciliables et incompatibles avec la culture, le mode de pensée et le mode d'agir des Anglo-saxons appuyés par la masse écrasante de nos 200 millions de voisins.

Avouant ce fait (notre existence nationale), on se lie intimement à lui et on se pose des questions quant à ses chances de survie et d'épanouissement.

Quelles sont nos chances d'épanouissement ? Comme entité nationale, nous sommes une minorité dissimulée et disséminée dans un tout — le Canada — où des Anglo-saxons sont en majorité. De plus, comme entité nationale, nous sommes majoritaires dans une province où les Anglo-saxons ont les mêmes droits que nous; cette province qui nous appartient mais qui est quand même contrôlée par des étrangers. Envisagée de telle façon, la situation peut sembler ne pas être au pire. Mais essayons d'envisager ce qui nous attend et c'est ici que ça devient moins rose.

M. Henripin démontrait dans une étude démographique le sort des Canadiens français de demain. Il soulignait entre autres les deux faits suivants :

— Les Canadiens français vont en diminuant dans ce pays.

— Les Anglo-saxons vont en augmentant dans le Québec.

Que serons-nous dans un pays anglo-saxon et dans une province dominée également par eux ? N'étant pas nécessairement assimilés du jour au lendemain, il n'en reste pas moins évident que notre sort sera celui d'une MINORITÉ FOLKLORIQUE. Nous agissons et penserons comme des Anglo-saxons (et pour une partie des Canadiens français, c'est déjà fait) mais il nous restera une forme d'expression s'apparentant vaguement au français. Que pourrions-nous revendiquer alors comme droits quand nous vivrons dans un pays où nous serons entièrement dominés politiquement et économiquement par des Anglo-saxons ?

Et je n'exagère pas, les chiffres sont là, nous serons dans 50 ou 60 ans MINORITAIRES DANS NOTRE PROVINCE.

NOUS ne voulons pas être une minorité folklorique, il faut donc faire quelque chose... QUOI ?

Deux solutions s'offrent à nous : Confédération repensée ou INDÉPENDANCE.

Si on admet la Confédération, on admet implicitement le principe d'un état bilingue, bi-ethnique et bi-culturel, or jamais dans ce bas-monde ce système n'a fonctionné. On me citera la Suisse. Mais la Suisse est un état confédéral où chaque canton est entièrement souverain, unilingue et uni-culturel, ce qui n'a pas empêché les Suisses de langue allemande de prendre le contrôle économique et partant politique du pays; de plus la Suisse est un état qui s'est constitué lui-même en luttant pendant longtemps contre l'envahisseur, un état qui a une vie et une histoire.

Pouvons-nous dire que les Canadiens français et Canadiens anglais ont travaillé ensemble à l'élaboration de leur pays ? Non, Londres nous a imposé un mode de vie politique; quand nous avons dû nous battre contre un ennemi, nous y avons été obligés (c.f. conscription).

On me citera la Belgique, mais encore là, les deux groupes constituants sont situés dans des régions géographiques distinctes; seule la région de la capitale étant une région bilingue; de plus, rien ne laisse présumer que ce soit pour les Belges la solution idéale (on n'a qu'à penser aux récentes émeutes). D'ailleurs, les deux groupes sont appuyés par deux pays forts culturellement: les Wallons par la France, les Flamands par la Hollande. Nous, nous ne sommes appuyés que par deux cents millions d'Anglo-saxons... !

Si dans ce bas monde, jamais le bilinguisme et le bi-culturisme n'ont réussi intégralement, je ne vois pas pourquoi on s'agripperait à cette solution.

S'offre l'Indépendance qui a pour avantage de concrétiser et de réaliser le fait canadien-français et partant de lui assurer sa survie. Somme toute, l'Indépendance, après analyse, rallie à elle tous les avantages; les désavantages qu'on pourrait y voir étant des problèmes majeurs qui se posent à tout état souverain.

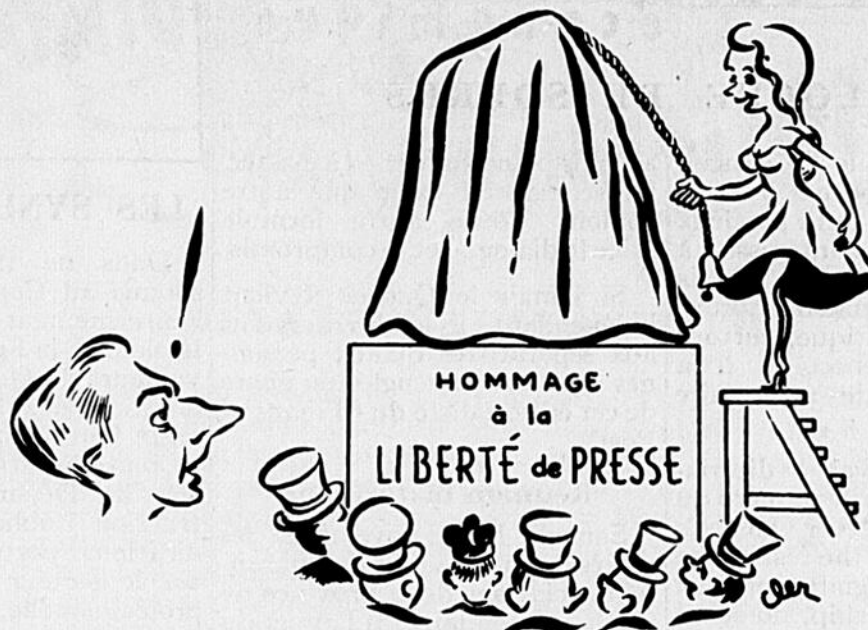
Que choisir alors comme mode d'action en vue de l'Indépendance ?

R. Barbeau vous présente l'Indépendance dans un emballage corporatif distillant une vague odeur de fascisme. R. Roy vous présente l'Indépendance dans un emballage exclusivement socialiste. Nous du R.I.N., nous présentons l'Indépendance sans emballage. Nous vous présentons un mouvement qui n'a qu'une doctrine: l'Indépendance; qui ne présente aucune idéologie politique ou sociale, laissant ce choix au peuple lorsque nous aurons l'Indépendance.

Nous vous présentons, à vous étudiants, le R.I.N. et nous sommes convaincus qu'il est opportun pour vous de l'étudier et d'y adhérer, car à cette heure où le Canada français rencontre son destin, il est normal que la partie de la population qui se prépare à assumer les tâches de demain dans la cité s'intéresse activement aux problèmes qui détermineront cette situation.

En fin de compte, il est normal que les étudiants prennent position sur le problème vital dans la province de Québec.

Jean Lasalle -
R.I.N. section Étudiante



LE DÉVOILEMENT AU PROCHAIN NUMÉRO...

LA SOLUTION LACOSTE

suite de la première page

Tout cela prouve que le système doit être le même pour tous, que les écoles neutres doivent y être intégrées et qu'il ne faut pas abolir les commissions scolaires. N'oublions pas cependant que toutes les solutions sont précaires et le resteront jusqu'à ce que la Commission d'enquête sur l'éducation ait fait rapport. Un autre obstacle, et non le moindre, c'est qu'il est difficile de traduire dans les faits les solutions juridiques sans connaître les données sociologiques.

COMMISSIONS SCOLAIRES

Me Lacoste a ensuite résumé la conférence de Me Morel et en a tiré les lignes générales.

De fait, toutes les commissions scolaires sont confessionnelles actuellement, et elles acceptent parfois des enfants d'autres croyances en les dispensant de l'enseignement religieux. Une seule dissidence est permise, et elle ne joue que pour les catholiques ou les protestants. Les agnostiques ne peuvent être dissidents et les Juifs sont, pour la cause, assimilés aux protestants. Les différences de langue ne sont pas prévues. Si aucune dissi-

dence n'est déclarée, l'école est commune, mais toujours confessionnelle. Enfin, tout catholique ou protestant est obligatoirement rattaché, surtout au point de vue fiscal, à sa commission scolaire.

Me Lacoste propose donc que les neutres aient le droit de pouvoir former de nouvelles commissions scolaires. Il faudra par le fait même qu'on leur accorde tous les privilèges des dissidents. Et, ce qui est encore plus important, que cesse l'obligation de payer des taxes à la commission scolaire à laquelle l'on est rattaché. L'État n'a rien à voir dans la religion du contribuable.

Un problème énorme se pose, celui du financement des nouvelles écoles. La démocratie exige que la minorité ne paie pas plus cher. Mais cependant on devra arriver à un compromis où la majorité fera une partie des frais du nouveau système et où la minorité paiera tout de même un peu plus cher que la majorité.

LE CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Me Lacoste aborde enfin la partie principale de sa "solution", celle

qui traite de la réforme du Conseil de l'Instruction publique; et qui a déjà été exposée dans le numéro de novembre de "Cité Libre".

Bornons-nous à dire que ce serait ajouter à la confusion que de créer un troisième comité neutre, car le manque d'unité déjà existant est bien assez déplorable.

Il faudra reviser la division du Conseil et lui attribuer deux Comités français et anglais plutôt que catholique et protestant: car la langue est un facteur de différenciation sociologique bien plus important que la confession. Enfin, les Comités seront subdivisés en sous-comités confessionnels pour régir l'aspect religieux et moral de l'enseignement.

La solution exposée au congrès du Mouvement laïque de langue française par Me Paul Lacoste passera certainement dans l'histoire juridique du Québec. Elle seule, en effet, assure une liberté effective à tous les groupes de la société, ce qui ne l'empêche pas de rester réaliste. La "solution Lacoste" est déjà un gage de paix sur le plan scolaire.

Bruno Verdon



M. Jacques Girard,

Prenant connaissance d'un article paru dans le numéro du "Quartier Latin" du 5 octobre et ayant pour titre "Union libre et mariage libre", je viens donner la réplique à ce M. Lamato qui semble ne pas connaître du tout nos institutions religieuses et politiques.

Je cite son texte: "... d'une décision personnelle et indépendante de toute contrainte extérieure imposée par le maire ou par le prêtre". J'appuie sur le fait de contrainte extérieure. Je ne vois nullement de contrainte extérieure quand une société se fait ériger en corporation devant la loi. De même, devant la loi civile, le mariage est un contrat. Comme tout contrat, les contractants seuls décident et le maire ou toute autre personne à qui est donné le pouvoir d'accepter ce contrat, au nom de la société, n'exerce aucune contrainte... Sinon, il n'y aurait plus de contrat.

Bien plus, "le maire ou le curé", pour prendre ses expressions, s'engage à faire respecter par toute la communauté l'engagement libre et personnel des gens qui se sont unis devant eux par le mariage.

L'auteur termine en disant que "bien peu d'êtres humains sont capables de se soumettre à l'ordre et aux règles qu'ils se sont imposés eux-mêmes". Comme si le mariage était l'affaire des imbéciles, les gens plus intelligents (sic) pouvant se passer de ces procédures inutiles... Cette supposée sphère plus élevée de

Messieurs Grenier et Provost,

Deux de nos élèves se sont rendus samedi soir dernier au ciné-cabaret croyant pouvoir passer une soirée agréable au milieu d'autres étudiants mais il n'en n'a pas été ainsi et nous les comprenons fort bien. En effet vous ne pouvez concevoir quels troubles peut engendrer une chanson comme celle que vous avez chantée, dans l'esprit de nos jeunes. On décèle chez vous un manque flagrant de maturité, vous êtes incapables de prévoir les conséquences de vos actes.

Vous vous moquez de toutes les valeurs établies sans toutefois songer à leur en substituer d'autres. Croyez-moi, mes jeunes amis, je souhaite pour la jeunesse des réjouissances saines qui sont un tonique pour le corps et aussi pour l'esprit et non des spectacles

l'amour libre, pour ne pas vouloir se mettre au grand jour, peut facilement cacher irrégularités et mépris profond de la plus grande réalité de l'amour qui peut se définir en don de soi, en procréation des corps et en éducation des esprits.

Liliane Martial

pervers comme ce fameux cabaret où la boisson coule à flot.

Il est étonnant qu'une chanson comme la vôtre ait reçu un accueil aussi enthousiaste de la part de votre public. Mais cela est sûrement l'œuvre de cette minorité d'étudiants à l'esprit cynique, désabusé et critique, qui sont à l'Université pour corrompre l'esprit des autres et les engager dans une voie gauchiste, anticléricale et par conséquent socialiste et communiste.

Vos paroles sacrilèges seront peut-être à l'origine d'une diminution de vocations et vous en serez les responsables. Cependant il ne s'agit peut-être que d'une erreur passagère et j'espère qu'à l'avenir vous pratiquerez à notre façon l'amour de l'adolescence.

Bien vôtre en Notre-Seigneur.
Frère Louis-Marie, F.S.C.



DIALOGUE DE SOURDS

J'aime bien lire le "Financial Post". C'est un journal intéressant et sérieux; un outil précieux pour celui qui s'intéresse à l'économie canadienne. Mais lorsque cet hebdomadaire torontois traite de politique, surtout de politique québécoise, il a souvent le don de nous faire rager.

Voici ce qu'écrivait l'éditorialiste torontois dans le numéro du 28 octobre: "Whatever Quebec's grievance may be, the rest of the country has no guilt complex about the relationship, no sense of having inflicted any injury on French Canada and therefore no clear idea about what might be done to mend matters".

Que le Canada anglais n'ait aucun complexe de culpabilité en ce qui concerne son attitude envers le Canada français, cela se comprend. C'est un phénomène que l'on rencontre chez tous les peuples colonisateurs. La France se sent-elle coupable envers l'Algérie, la Russie envers la Hongrie, ou les États-Unis envers Cuba? Certes non. Ces pays font — c'est leur prétexte — œuvre de civilisation. Le Canada anglais croit peut-être qu'il a pour mission de nous civiliser. Comment expliquer autrement son attitude, surtout celle à l'égard des minorités françaises des autres provinces?

Que les Canadiens anglais ne voient pas ce qui pourrait être fait pour améliorer leurs relations avec les Canadiens français est désespérant. Le Canada français veut respirer; il désire une plus grande autonomie; il considère que l'expérience confédérative a été un échec. Il semble qu'il faille refaire la constitution. L'établissement d'une véritable fédération qui serait véritablement un pacte entre deux nations, qui verrait au respect intégral des droits des minorités, qui permettrait l'épanouissement total des deux cultures, serait une solution acceptable.

Les Canadiens français recherchent le dialogue. Ils veulent se faire entendre et ils exigent des concessions. Si nos partenaires refusent, il est à redouter que le Canada "coast to coast" n'en

ait plus pour longtemps à exister. La sécession n'exige que notre vouloir. Toute autre formule exige le dialogue et le compromis.

Si jamais le Québec devient indépendant, il le devra moins aux séparatistes qu'aux personnes sourdes et aveugles du genre de cet éditorialiste du "Financial Post".

Réunion historique?

Samedi le 4 novembre, les représentants de plus de quarante associations de la province de Québec répondaient à l'appel du Conseil d'expansion économique et élaboraient un programme commun visant à permettre aux Canadiens français d'occuper la place qui leur revient dans l'économie de la province et du pays. Des discours prononcés à cette occasion, les journaux en ont dit suffisamment. J'aimerais ici insister sur quelques impressions qui me sont restées à la suite de cette réunion.

Il y a actuellement au Québec une véritable prise de conscience économique. Et les étudiants, peut-être plus que les autres, en sont conscients. Les quatre associations étudiantes invitées étaient représentées.

Voici ce qu'écrivait M. Pierre Vennat dans la "Presse" de lundi: "C'est ainsi, par exemple, qu'à la proposition des représentants de l'Association générale des étudiants de l'Université Laval, (il convient de mentionner ici la participation active des représentants étudiants des universités Laval, Montréal et Sherbrooke à la réunion) le Conseil d'expansion économique verra, dans la mesure de ses moyens, à améliorer les connaissances et l'efficacité de l'homme d'affaires canadien-français, grâce à une vaste campagne d'éducation populaire, et fera pression pour que les institutions d'enseignement universitaire et secondaire accordent une plus grande place à l'enseignement des principes économiques."

Les associations représentées à la réunion comptent plusieurs centaines de milliers de membres. Si toutes entreprennent l'éducation économique de leurs membres (et le Conseil d'expansion économique en fournira les moyens) les plus grands espoirs sont permis.

Michel Paquin

BOURSES

Grâce à la générosité du Ministère de la Jeunesse de la province de Québec, la Société royale du Canada accordera de nouveau, en 1962, une bourse de \$2,000 à un Canadien de langue française pour lui permettre de poursuivre, pendant l'année scolaire 1962-1963, des études post-scolaires de perfectionnement, dans les domaines de la littérature, de l'histoire, de la géographie et des sciences sociales. On peut se procurer le formulaire d'inscription et les règlements relatifs à la bourse, en s'adressant à M. Maurice Lebel, président du Comité des bourses, doyen de la Faculté des Lettres, Université Laval, Québec. Le formulaire, dûment rempli et accompagné de trois lettres de recommandation écrites par des personnes compétentes dans la recherche proposée par le candidat, doit parvenir au président du Comité des bourses avant le 31 janvier 1962.



Chronique du travail

LES SYNDICATS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Dans un mémoire conjoint soumis au Comité d'Étude sur l'enseignement technique et professionnel, la Fédération des Travailleurs du Québec et la Confédération des Syndicats Nationaux font valoir la nécessité de la représentation syndicale au sein du Département de l'Instruction Publique: leurs revendications portent spécialement sur le secteur de la formation professionnelle. "Personne, lit-on dans ce mémoire, ne devrait être admis sur le marché du travail avant d'avoir complété sa 9e année ou de fournir avant l'âge de seize ans, la preuve de ses aptitudes professionnelles acquises dans une école, un centre ou un institut de formation professionnelle". D'autre part, le mémoire signale les aménagements que l'on devra faire intervenir entre "l'ancienneté" des employés et la formation professionnelle acquise par la scolarité. C'est un fait qu'il y a là une source presque permanente de conflits et il faudra, un jour, en arriver à déterminer des critères généraux; s'en remettre à des solutions particulières à chaque industrie ne pourrait servir qu'à éterniser le problème. D'ailleurs, mentionne le mémoire, l'État ne devrait pas

logiquement devoir intervenir en cette matière. C'est là, me semble-t-il, l'indicateur d'une volonté tenace de nos syndicats à conserver une politique autonome. En ce sens, l'appui de la Fédération des Travailleurs du Québec et sa participation à la fondation du Nouveau Parti ne doivent pas être interprétés comme un geste de complète fusion; tout en apportant une participation politique, les Syndicats veulent maintenir une sphère de liberté d'initiative; c'est une attitude logique. D'ailleurs, il est assez significatif que, dans sa constitution même, la Confédération des Syndicats Nationaux se soit refusée à toute participation politique; toutefois, semble-t-il, avec la naissance du Nouveau Parti, ses dirigeants favoriseraient l'amendement de cet article (20) de leur charte.

Au-delà de ces revendications particulières des deux centrales syndicales, peut-être faudrait-il entrevoir une participation plus directe, générale, du syndicalisme à l'intérieur du Département de l'Instruction Publique. Beaucoup plus fondamentale, nous semble être l'urgence d'une intégration du sec-

teur industriel au secteur scolaire. Sans doute, est-il essentiel que les centrales syndicales présentent leur point de vue, par la présentation de mémoires. Mais une véritable coordination de l'école et de l'industrie exige davantage. Nous sommes ici dans un domaine où il est essentiel d'assurer une certaine planification.

L'on a beaucoup parlé du rôle éducatif que devrait jouer le syndicalisme. Dès lors, l'on se demande comment il y arriverait si cette éducation n'est pas un prolongement de l'école. À ce niveau, l'essentiel sera toujours de réduire cette rupture entre l'école et l'usine. Si l'école technique prépare le spécialiste, prépare-t-elle au syndicalisme? Si elle le fait, ce n'est généralement que d'une façon marginale. Pourtant ceci est essentiel. Par la connaissance du syndicalisme peut être assurée celle du milieu même du travail. Il s'agit donc, d'un point de vue général, d'une éducation sociale, humaine que l'on ne peut arbitrairement dissocier de la formation strictement technique. Avant d'être spécialiste, l'individu doit être citoyen.

Roger David

Prochainement au Programme

CALENDRIER UNIVERSITAIRE

VENDREDI 10 NOVEMBRE
Grand Salon — Centre Social — 7 h. p.m.
Dégustation de fromage et vins italiens
organisée par les Diplômés de l'U. de M.

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Ciné-Campus — Auditorium U. de M. 8 h. 30 p.m.

SAMEDI 11 NOVEMBRE
Danse de Réhabilitation — Cafétéria 4e
Centre Social

LUNDI 13 NOVEMBRE
Conférence de M. Marcel Chaput — R. I. N.
Grand Salon du Centre Social — 8 h. p.m.

MERCREDI 15 NOVEMBRE
Panel sur l'Amérique Latine
Grand Salon — Centre Social
Organisé par les Chantiers.

JEUDI 16 NOVEMBRE
12 h. 30 p.m. — Grand
Salon — Centre Social
M. Maurice Lamontagne.

Dites des
Player's, s'il vous plaît

LA CIGARETTE
LA PLUS DOUCE. LA PLUS SAVOUREUSE

Tél. RE. 8-1283

ASTOR

Bière - Vins
Cuisine canadienne
Salle de réceptions
Air climatisé
5666 CÔTE-DES-NEIGES

À VOTRE SERVICE

BANQUE**CANADIENNE****NATIONALE**

QUARANTE BOURSES OFFERTES

Les étudiants canadiens sont invités à s'inscrire pour le 13^e séminar international de l'E.U.M.C. qui aura lieu en Pologne au cours de l'été 1962.

Programme

Le séminar aura pour thème: "LE RÔLE DE LA SCIENCE ET DE LA CULTURE DANS LE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS". On y examinera les aspects historiques, politiques, économiques, culturels et scientifiques de la vie en Pologne; de plus, les participants auront l'occasion de visiter, par petits groupes ou individuellement, les lieux qui les intéressent particulièrement.

Le séminar commencera par des séances d'orientation qui auront lieu à Montréal durant la dernière semaine de juin 1962, et se terminera dans la deuxième semaine d'août, après quoi les participants pourront revenir au Canada au moment qui leur conviendra. Le groupe fera la traversée en paquebot jusqu'à Rotterdam et de là se rendra par train à Poznan, lieu des séances d'introduction. Sauf modifications, le programme sera le suivant:

1. Discussions de groupe pendant la traversée.
2. Séances d'introduction de quatre jours à Poznan.
3. Séjour d'une semaine à Varsovie, consacré principalement à des visites individuelles ou par petits groupes à des centres et institutions divers, selon les intérêts particuliers des participants.
4. Visite à Cracovie, avec excursions à divers endroits de la région.
5. Séminar de deux semaines aux centres universitaires de Wrocław et de Poznan.

Au cours de la période consacrée au séminar proprement dit, il y aura des conférences et des forums, mais la plupart des séances sont consacrées à des discussions de groupe, dirigées par les professeurs canadiens et polonais membres du groupe. C'est M. J. J. Deutsch, vice-principal (administration) de l'Université Queen's, qui sera codirecteur canadien du programme; il sera assisté de quatre professeurs canadiens de disciplines diverses, re-

présentant différentes régions du Canada.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

Les candidats doivent:

1. Suivre des cours réguliers dans une université ou un collège canadien reconnu, ou être diplômés de fraîche date et avoir l'intention de faire encore au moins une année d'études dans la même institution.
2. Être citoyens canadiens de naissance ou par naturalisation, ou être établis à demeure au Canada.
3. Avoir fait des études brillantes, avoir de la maturité et des qualités de chef et jouir d'une bonne santé.
4. Être disposés une fois de retour au Canada, à partager avec d'autres le fruit de leur expérience et à prendre une part active à l'oeuvre de l'E.U.M.C. dans leur université.

Frais

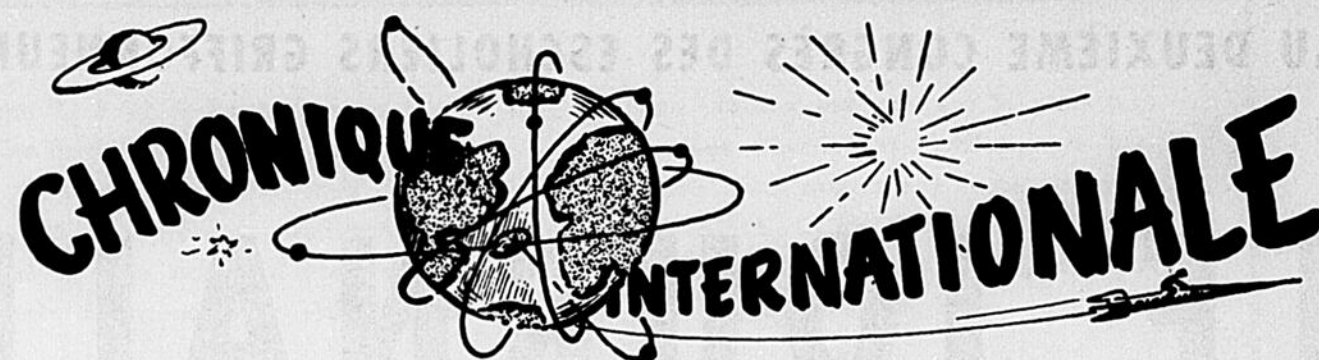
Au total, le séminar coûte \$1,000 par participant; là-dessus, le comité local de l'E.U.M.C. fournit ordinairement \$750, et le candidat choisi doit fournir lui-même \$250. Comme il y a de grandes différences, à cet égard, entre les diverses universités, les candidats feront bien de consulter le président local de l'E.U.M.C. à leur université pour obtenir des précisions. Les participants doivent acquitter eux-mêmes leurs dépenses personnelles, notamment les frais occasionnés par des voyages faits à titre personnel en Europe une fois le séminar terminé.

Date limite

pour l'inscription des candidats

Les candidats doivent présenter leur demande, en utilisant la formule ci-jointe, au président du comité local de l'E.U.M.C., AU PLUS TARD LE 20 NOVEMBRE 1961. Dans chaque université, une commission des candidatures étudiera les demandes et fera parvenir ses recommandations au bureau national de l'E.U.M.C. au plus tard le 30 novembre 1961. Le Comité du séminar examinera les candidatures et annoncera les noms des participants canadiens vers la mi-décembre.

Adressez-vous au Secréariat de l'A.G.E.U.M. local 306, au 3^{ème} étage du Centre Social



DEVANT L'ALTERNATIVE

De nos jours, le problème social, particulièrement le problème de la condition ouvrière, et les problèmes économiques, étroitement liés au premier, ont pris une importance primordiale. Ils sont eux-mêmes commandés par deux ordres de faits qui dominent tous les autres: l'opposition entre la conception capitaliste et socialiste d'une part, et, d'autre part, les conséquences de la révolution silencieuse opérée dans le domaine de la production. Ces faits et leurs conséquences sont en général mal connus ou même ignorés du grand public. L'importance du sujet est aussi sous-estimée.

Depuis la publication, en 1848, du fameux "Manifeste communiste" de Marx et d'Engels, le monde se trouve devant l'alternative: capitalisme ou collectivisme, qui oppose deux conceptions inconciliables de l'économie et des rapports sociaux. Durant un long laps de temps, cet antagonisme avait conservé un caractère en grande partie théorique. Le collectivisme apparaissait à beaucoup comme une simple vue de l'esprit, de réalisation incertaine, douteuse même. Le capitalisme au contraire était une réalité. Il régnait sur tout le monde moderne dont toute l'économie était d'ordre capitaliste, de sorte que la controverse restait l'apanage des spécialistes ou des doctrinaires de l'un et l'autre camps. Mais depuis 1917, le collectivisme a été appliqué dans un vaste pays et, depuis la dernière guerre, dans plusieurs autres. L'opposition a pris par là un caractère aigu. Elle coupe le monde en deux fractions antagonistes. Elle est ainsi une cause de luttes âpres qui pourraient conduire à une guerre où, par l'effroyable puissance destructive de l'énergie nucléaire, l'humanité et en tous cas la civilisation risqueraient d'être anéanties. Et ce serait une erreur de croire qu'on se trouve en présence seulement d'une lutte d'influence entre deux puissances rivales, entre deux impérialismes. Cette rivalité existe sans doute, et eût vraisemblablement existé de toute façon du jour où la

Russie se serait industrialisée, mais par delà cette lutte d'influence, ce sont bien deux idéologies qui s'opposent, deux conceptions inconciliables de l'économie et de la société. Et, contrairement à ce que trop de gens s'imaginent, cette opposition ne peut être réduite, à long terme, par le seul rapport des forces matérielles en présence. Même si par le développement de leur puissance industrielle et militaire, les États-Unis mettaient un frein à l'expansion russe, la solution ne serait que temporaire et resterait limitée au plan de l'expansion territoriale. Mais l'on doit se rendre compte que dans un monde où l'injustice et l'inégalité dominent, le collectivisme, quelle que soit l'opinion qu'on en ait, a apporté à une foule de déshérités un immense espoir, le seul, je dirais, qui leur ait été offert depuis le message évangélique d'il y a deux mille ans. Ce n'est pas par la force qu'on anéantira cet espoir, et c'est cet espoir, quelque fallacieux qu'il soit, qui fait la puissance de rayonnement du collectivisme.

On ne saurait donc aujourd'hui rester indifférent devant un pareil problème, ni l'ignorer. Il faut, bon gré mal gré, choisir. Et le problème se pose pour chacun, car l'homme est responsable de lui-même. Là est le véritable drame de notre époque. Il faut chercher où est la vérité, qui a raison et se demander si cette alternative, capitalisme ou collectivisme, est bien la seule et s'il n'y aurait pas d'autres solutions que l'une ou l'autre des branches de cette alternative.

Si l'on examine les choses avec assez de liberté et de largeur d'esprit pour se dégager de tout préjugé, si l'on considère que la justice sociale véritable est une impérieuse nécessité, et que le maintien des libertés essentielles de l'homme et le respect de sa personne ne le sont pas moins, on est inévitablement conduit à rejeter aussi bien le capitalisme, qui exclut la justice sociale, que le collectivisme qui est exclusif de la liberté, qui est incompatible avec le respect des droits

fondamentaux de la personne et ne réalise d'ailleurs pas la transformation indispensable de la classe ouvrière. La solution n'est donc pas dans le choix de l'une ou l'autre des branches de l'alternative posée au début, mais dans le refus de l'alternative elle-même.

C'est donc une autre solution, compatible avec ces deux impératifs de justice et de liberté, qu'il faut. D'ailleurs, dans notre système, la question même du collectivisme ne se pose plus, car le but de la justice et de l'égalité est atteint et la transformation de la condition ouvrière réalisée, sans qu'il soit besoin pour cela de recourir au système collectiviste, lequel devient donc inutile.

Vouloir se cramponner et chercher à sauver à tout prix notre système, serait vain, car étant défensif, nous reculons du fait que le camp opposé avance. On en a l'exemple avec les efforts que certains firent jadis pour maintenir le système féodal lorsque ce régime eut cessé de répondre aux nécessités qui l'avaient fait naître. Toute la question est de savoir si l'on se rendra compte assez tôt du problème, pour avoir encore le temps d'étudier et de déterminer les transformations indispensables de l'économie susceptibles de rendre celle-ci compatible avec l'état du monde, de préparer les transitions nécessaires entre l'économie d'aujourd'hui et celle de demain, pour que le passage se fasse sans trop de heurts, ou si l'on continuera à ignorer le problème, à s'épuiser en vains efforts pour tenter de prolonger, par des expédients dérisoires et ruineux, la vie d'un système périmé et dépassé, pour aboutir finalement à une situation irréversible qui conduira à la catastrophe, à l'effondrement de tout le système et au chaos d'où sortira Dieu sait quoi.

Il convient donc que ce double problème soit posé devant l'opinion et que la discussion s'engage.

Pierre Hogue
Sciences politiques



Quel REGAIN DE FRAÎCHEUR

... quelle joie de vivre... grâce à Coke! Vous vous sentirez l'énergie pour danser toute la nuit, grâce au goût vif, au joyeux remontant d'un Coca-Cola glacé! Rappelez-vous, Coke est le meilleur rafraîchissement.

Demandez "Coke" ou "Coca-Cola" — les deux marques identifient le produit de Coca-Cola Ltee — le breuvage pétillant préféré dans le monde entier.



Les sous font les dollars
Les économies les richards
Et chaque semaine, sans être avare
L'étudiant qui veut arriver
À la BdeM va déposer

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

pour les étudiants

Commencer tôt à déposer
est le premier pas vers le succès



U1F-61

AU DEUXIÈME CONGRÈS DES ESCHOLIERS GRIFFONNEURS

LE JOURNALISME ÉTUDIANT

PRUDENCE ET SAGESSE

(Mgr Décary)

Jeudi soir dernier, lors du banquet inaugural, Mgr Pierre Décary, P.D., recteur du Séminaire de Sainte-Thérèse et président de la Fédération des Collèges Classiques, prononçait une causerie portant sur une Renaissance dans le monde et plus particulièrement dans notre province.

"Une Renaissance s'opère actuellement dans le monde et au Canada-français. Les collèges classiques ont commencé la leur. Vous aussi, vous voulez avoir votre Renaissance. Vous en avez bien le droit. Nous allons en parler ensemble."

Après ce préambule, Mgr Décary jeta un bref regard historique.

"La conquête a marqué durement notre peuple. . . Précisons davantage en disant que la conquête a étouffé chez les conquies de 1760 le goût de risquer ce qui est déjà acquis: biens matériels et biens spirituels. . . La reconquête de 1867 n'a pas été suivie d'une Renaissance. C'est là, croyons-nous, tout le drame du Canadien de langue française. Ce n'est qu'aujourd'hui, c'est-à-dire depuis une vingtaine d'années, que nous assistons au début de cette Renaissance."

Rôle du clergé québécois

Sur le plan religieux, Mgr Décary donne ses vues sur la mission du clergé québécois au sein de cette Renaissance: "Reconnue par tous les citoyens, appuyée par les dirigeants, l'Eglise peut exercer sa mission spirituelle dans un climat de liberté et dans une atmosphère d'acceptation qui facilite grandement sa tâche. Cette position de l'Eglise catholique lui confère un rôle prédominant dans la vie de la province de Québec et en fait un des pivots de la vie sociale. La religion occupe une place importante dans la vie des Canadiens français. Notre peuple est demeuré attaché au catholicisme au point, a dit M. Jean-Charles Falardeau, qu'il est encore difficile de délimiter avec précision ce qui, dans notre société, est d'ordre ethnique et culturel de ce qui est d'ordre ecclésiastique et moral."

Rôle des laïcs

Le conférencier poursuivant la même ligne d'idées, s'attache au rôle des laïcs dans notre milieu. "Chez un bon nombre, il semble y avoir une bonne volonté évidente à l'origine de ces revendications. C'est pourquoi l'Eglise canadienne engage le dialogue, recherche les meilleures solutions. . . " "Ce bref examen des divers milieux de notre Canada-français permet de constater un évident regain de vitalité, disons le mot, une Renaissance. Mais ce n'est qu'un commencement. C'est à votre génération plus encore qu'à la nôtre qu'il incombe de faire cette Renaissance."

Et tout naturellement on en arrive à parler d'éducation. "L'école, à tous ses niveaux, élémentaire, universitaire, participe à ce renouveau canadien-français." Et c'est un bref aperçu de ce qui s'est fait au sein de la Fédération des Collèges Classiques. Puis, les vues de Monseigneur se portent sur le rôle du collège classique dans notre société et plus loin sur le rôle du journal étudiant.

"Nous tâchons de favoriser davantage l'épanouissement de la personnalité, l'esprit d'initiative, le sens de la responsabilité, la maturité émotive." Et c'est une liste des innovations au plan liturgique, disciplinaire, récréatif et parascolaire, où s'insère naturellement le journal étudiant.

Rôle du journal

Cela débute par un journal de classe "conçu pour promouvoir l'unité d'une classe sans nuire à l'unité essentielle de la grande famille collégiale, les journaux de classe ne doivent pas servir d'organes à certains individus ou à certains groupes en opposition à d'autres; ils ne doivent pas opposer une classe à l'autre et soulever des polémiques nuisibles à l'esprit collégial. . . Pour exercer leurs fonctions, les professeurs ont besoin du respect et de la confiance des élèves; ce serait une erreur de permettre la libre discussion de leurs mérites, cela regarde la direction du collège."

Quant au journal de collège, "c'est un journal de famille. . . " Chaque étudiant trouve dans le journal l'occasion d'exprimer sa culture, son patriotisme, son catholicisme. . . Un journal est une occasion de don de soi, d'initiative, de responsabilités."

La tribune libre

Traitant de la tribune libre qu'il qualifie de pierre d'achoppement, il la qualifie de "ce pelé, ce galeux, ce maudit animal, cause de tout le mal" à la façon de LaFontaine. "Les responsables du journal ne doivent pas oublier qu'on ne peut tout écrire. . . Le collège dont la grande famille se compose des élèves, des parents, des membres du personnel, des nombreux anciens, tient à sa réputation. On peut et on doit refuser un article inutile et insignifiant. La même règle vaut pour les articles nuisibles au bien commun. Les organisations, les mouvements du collège, les autorités de collège, l'Eglise et l'Etat font partie de ce bien commun. Donc, prudence. . . " "Et, il est tellement plus facile de critiquer que de faire! Oui, aussi, il y a une critique constructive. Mais, encore une fois, prudence et sagesse! Le sage tient compte en particulier des circonstances de temps, de lieu, de personne."

Rôle du conseiller

Et la causerie se termine par une offre commandée par la nécessité. Celle d'avoir un conseiller de journal. "Il vous aidera à juger avec prudence et discernement. Il ne s'agit pas de vous enlever votre initiative. Non! Non! affaire d'éducation, de formation et de collaboration simplement. . . " "Une oeuvre d'éducation ne peut se faire sans le concours étroit des éducateurs et des éduqués."

Mgr Décary conclut en offrant l'aide des hommes d'Eglise au journalisme étudiant. "Nous voulons que notre Fédération soit présente chez vous en la personne d'un conseiller des collèges classiques." Quant à l'association des conseillers de journaux étudiants "cette association a toute notre confiance et notre appui. Elle pourrait servir d'intermédiaire officiel entre votre association et la nôtre."

Et c'est sur une note optimiste que Mgr Décary salua la jeunesse étudiante réunie à ce banquet: "L'éducation est une oeuvre commune. L'oeuvre que nous poursuivons ensemble sera des plus profitables à la jeunesse de notre pays, de notre société et de l'Eglise."

Cette causerie suscita immédiatement plusieurs commentaires chez les convives. Elle fait même écho dans le monde étudiant, par sa teneur: le "Quartier Latin" s'en fait le porte-parole, dans d'autres pages.



De gauche à droite: F.-A. Angers, Richard Arès, s.j., Marcel Prud'homme, président du panel, Séraphin Vachon et le Dr Rosario Cousineau.

POUR UN SYNDICALISME ÉTUDIANT

PARTIRONT-ILS EN GUERRE?

Notre système d'éducation, à nul autre pareil, donne lieu à des innovations toutes aussi originales. Ainsi, notre enseignement secondaire, qui se manifeste dans toute son originalité par cette vénérable institution qu'est "le cours classique", a donné naissance à une forme très particulière d'expression du milieu étudiant: le "journal de collège"; d'abord conçu comme un recueil des meilleures pages des étudiants, il n'était à l'origine qu'une mince brochure polycopiée qui circulait entre les murs du collège ou du couvent.

Avec \$150,000 . . .

Ceci se passait il y a une quinzaine d'années. Que l'on juge du chemin parcouru, si l'on constate qu'il se publie aujourd'hui environ 150 journaux, dont le rythme de publication va du bimensuel au semestriel, dont le tirage pour certains dépasse les deux mille exemplaires, et pour la majorité atteint régulièrement près de mille exemplaires, dont les cadres, qui autrefois étaient limités par les murs du collège ou du couvent, s'étendent maintenant à tout le monde étudiant de la province, dont le budget total annuel se chiffre à près de \$150,000.

Parallèlement à l'évolution quantitative du journalisme étudiant, il y eut aussi une évolution sur le plan des idées et de l'organisation. Il fallait canaliser ces réalisations et ces manifestations; l'idée d'une corporation des journaux étudiants était née: fondés par Gérard Pelletier, les "Escholiens Griffonneurs" groupent maintenant la majorité des publications étudiantes.

À un tournant de son histoire

Comme beaucoup de choses dans notre province, les "Escholiens Griffonneurs" sont à un tournant de leur histoire. Et au contraire de beaucoup de choses dans notre province, ils ne doivent pas manquer ce même tournant. Le

journalisme étudiant est un peu une porte ouverte sur un monde adulte et responsable. C'est une de ces précieuses activités où l'étudiant a la chance de dire publiquement ce qu'il pense et surtout d'en être responsable. Si le but premier de l'éducation (en plus, bien sûr, d'instruire) est un apprentissage de la liberté, parallèle à une prise de conscience des vraies valeurs, c'est un scandale que de vouloir brimer ce droit élémentaire de l'expression. C'est un aussi grand crime de ne pas l'aider à s'épanouir librement.

"Syndicalisme" étudiant . . . ?

Mais cet épanouissement ne sera complet que si sa manifestation est collective, que si le journalisme étudiant prend conscience de son unité et ainsi de sa force. Les "Escholiens Griffonneurs" se doivent d'être une forme de syndicalisme intellectuel au sein de leur milieu. On parle chez nous de dialogue et d'engagement: si la classe étudiante demeure marquée d'un infantilisme dont elle n'est vraiment plus digne, nous assisterons plutôt à un monologue et ce ne seront pas les étudiants qu'on entendra parler le plus haut. Les "Escholiens Griffonneurs", loin de favoriser les récriminations unilatérales de collégiens en mal de liberté, se doivent, de par leur structure même, d'aider la démocratisation du milieu. C'est le leur. Par ce moyen unique que leur offrent les journaux étudiants de s'exprimer chacun individuellement à l'intérieur d'une même structure, dans le même contexte d'idées, ils seront un autre élément d'avant-garde de notre société.

Solidement installés maintenant par une charte, des règlements et un budget mieux équilibré, la "première corporation interprovinciale" a son rôle à jouer: donner à la voix étudiante canadienne-française droit de cité dans l'élaboration d'une conscience nationale adulte.

Michelle Rivest

Les 2, 3 et 4 novembre se tenait au Centre Social le deuxième congrès national des "Escholiens Griffonneurs Inc." Près de 125 journalistes étudiants se sont réunis à cette occasion pour discuter de l'avenir du journalisme étudiant tant sur

le plan idéologique que sur le plan technique. Les "Escholiens Griffonneurs Inc." ont dans leurs mains une force explosive. La PREMIÈRE CORPORATION INTERPROVINCIALE CANADIENNE-FRANÇAISE saura-t-elle se servir de cette force . . . ?

L'ÉCONOMIQUE N'EST PLUS UN SUJET TABOU

L'économie canadienne-française a fait parler d'elle vendredi dernier lors d'un panel composé du R. P. Arès, s.j., de M. F.-A. Angers, du docteur R. Cousineau et de M. F. Vachon.

Le mythe du "bon Anglais"

Tous les panelistes ont insisté sur la nécessité d'une reconquête de notre économie, désir de reconquête qui se traduit par le **nationalisme**. Selon M. Angers: "Le nationalisme est bon . . . ceux qui refusent le nationalisme sont ceux qui ont créé des mythes . . . après la guerre est apparu le mythe du "bon Anglais" . . . L'Anglais est bon . . . mais d'abord pour les siens."

Le nationalisme requiert à sa base des principes forts, et c'est ce dont le Père Arès nous a parlé:

1 - pas de nation vraiment bien portante, libre et rayonnante, sans une base économique propre.

2 - pas de base économique nationale sans une élite économique propre.

3 - pas d'élite économique fidèle sans un milieu "supporteur".

4 - pas de milieu "supporteur" sans une éducation nationale.

5 - pas d'éducation nationale efficace sans une certaine concordance entre l'intérêt personnel et l'intérêt national.

Quant au docteur Cousineau, il s'est attaché surtout aux devoirs de l'étudiant dans cette reconquête de notre économie, alors que M. Vachon s'est particulièrement adressé aux jeunes filles qui, paraît-il, détiendraient 80% du pouvoir d'achat . . .

L'État hors du nationalisme?

La reconquête de notre économie ne peut être réalisable sans une intervention de l'État qui assume, sur un plan ou sur un autre, la tâche que le citoyen n'est pas encore apte à remplir.

Ce rôle de l'État, quoique non spécifié dans les exposés — ce qui peut paraître étrange — a été admis de façon générale par les panelistes. L'État doit

"exercer un rôle supplétif" (M. Angers), voire plus, un rôle de première importance dans tous les domaines. — La société nationale de financement ne joue-t-elle pas le rôle de banque centrale dans le financement de l'industrie québécoise?

Il faut une reconquête de notre économie. Que les journalistes étudiants se chargent d'informer leur milieu, de les renseigner sur les problèmes économiques et ils auront déjà accompli un premier pas dans le développement d'une conscience nationale. Un geste d'ailleurs déjà été accompli dans ce sens, lors du congrès, par la promesse des délégués du Nouveau-Brunswick d'appuyer le Québec dans sa marche vers l'auto-détermination.

Par l'adoption du thème "L'économie au Canada français", les journalistes étudiants ont prouvé une fois de plus leur désir de coopérer activement à la "renaissance" qui s'amorce au Québec . . .

PRIX DÉCERNÉS

GRIFFE D'OR: "Collegia" du Collège Basile-Moreau, pour avoir manifesté le plus de vitalité journalistique et de dynamisme.

GRIFFE D'ARGENT: "L'Étudiant", de Joliette, pour la meilleure présentation matérielle.

GRIFFE D'AZUR: "Le Garnier", Collège des Jésuites de Québec, pour le plus grand progrès accompli sur l'année précédente.

GRIFFE DE POURPRE: "Chez nous", de l'École Secondaire Saint-Stanislas, pour le meilleur journal miméographié.

GRIFFE DE CORAIL: le journal "3V", du Collège Saint-Édouard de Port-Alfred, pour le journal miméographié qui s'est le plus amélioré.

DIVERS

Trophée "La Presse", décerné au Collège Sainte-Marie pour les meilleurs éditoriaux.

Trophée "Actualité", décerné au "Feu nouveau" du Collège Saint-Viateur pour les meilleurs articles à portée sociale.

Le "Sablier" de Rigaud s'est mérité le prix des pages sportives tandis que le "Bour-Jois" se méritait le prix "Lettres et Arts".



"On en entend de toutes sortes dans un congrès . . . !" Claude Beauchamp, secrétaire national de L.E.G., Marcel Prud'homme, président d'assemblée, Claude Magnan, vice-président de L.E.G.

A DROIT DE CITÉ

DANS L'ÉLABORATION D'UNE CONSCIENCE NATIONALE



Gilles Marsolais et Marcel Sabourin

ALLO! ALLO! LA!

Salle 222 fait appel à tous les étudiants qui ont encore le culot de feindre d'ignorer l'existence d'un Atelier de théâtre à notre Université. Dans ce milieu universitaire "dit" de culture et de haut savoir, il se trouve encore des gars et des filles qui aujourd'hui seulement découvrent l'Atelier malgré ses cinq années d'existence: encore heureux qu'il y en ait pour le découvrir...

Intéressez-vous donc un peu au théâtre. Ah! Évidemment, vous ne manquez sûrement pas la pièce à l'affiche que l'on dit "fantastique"! Par amour du théâtre ou parce que "ça fait bien", que ça comble un trou par trop silencieux dans une conversation entre snobs!

Pour les intéressés, les cours se donnent les lundi et vendredi en soirée; le lundi de 6 h. à 8 h., Gilles Marsolais auditionne les scènes présentées par les élèves et les travaille avec eux. Ceci en vue de monter la pièce

annuelle de l'Atelier, vers le mois de février. Le vendredi soir de 5 h. 30 à 7 h. 30, les cours d'improvisation et d'expression corporelle sont dirigés par Marcel Sabourin. Deux professeurs bien sympathiques qui savent créer une atmosphère à la fois de travail et de détente.

Conditions requises pour l'admission: un minimum de talent pour le théâtre (ça va de soi), beaucoup de bonne volonté et un grand désir de travailler sérieusement.

Tous les étudiants sont bienvenus: les grands et les petits, les forts et les faibles, les beaux et les... moins beaux, les borgnes, les aveugles et les "cons" (tout de même, pas trop de cette dernière catégorie, s.v.p.!).

A vendredi soir! Venez en foule y jeter au moins un coup d'oeil! Vous serez à coup sûr emballés!

OVER...

Edith de Villers

CONFÉRENCE DE M. MARCEL CHAPUT

Lundi le 13 novembre à 8 h. p.m., M. Marcel Chaput, président du R.I.N., donnera une conférence publique au grand salon du Centre Social. Le sujet: L'internationalisme et l'indépendantisme sont-ils conciliables? Tous sont invités.

À MONSIEUR L'ABBÉ GRÉGOIRE

Cela fait partie du complexe humain: quelques années d'une situation inchangée nous la fait croire et désirer immuable, parce qu'elle est bonne. Et parfois tel homme choisi pour telle fonction s'identifie si bien à elle que sa personnalité se projette en institution.

Certaines institutions, c'est avec peine qu'on les voit disparaître.

L'abbé Grégoire, en tant qu'aumônier des étudiants de l'Université de Montréal s'est, par ses onze ans de service actif, rendu "institution". Institution intelligente et compréhensive qu'il nous plaisait d'imaginer la plus durable possible.

Mais la lumière, il ne faut pas la cacher. Ça toujours été le sort de la lumière: servir. Et plus elle est forte, et plus elle est haute, plus elle éclaire grand, plus elle sert...

C'est la consolation des étudiants. Nous perdons une lumière, mais pour lui permettre d'être plus rayonnante. Et toute appréhension se transforme en joie.

Avec cette joie au coeur, nous voulons nous unir pour féliciter Monseigneur Grégoire de cette marque de confiance qu'à très juste titre l'Eglise lui accorde; pour lui dire un vibrant merci pour ce que sa présence a été pour nous: le témoignage d'un homme et d'un prêtre; et pour lui souhaiter un apostolat toujours plus fructueux.

Jean H. Massey,
président de Pax Romana (U. de M.)

LE GRAND CRIME DE L'AMÉRIQUE

L'autre jour, je discutais avec un copain des avantages de mesures socialisantes dans certains domaines de notre économie. Ce brillant scientifique n'avait pas foi en mon système; c'est pourquoi j'en appelle à un auditoire plus vaste.

Le problème est le suivant. Chacun de vous regarde à un moment ou à un autre la télévision, écoute la radio, lit les journaux. À part quelques bonnes émissions culturelles, récréatives, des narrations qui valent la peine d'être écoutées, quelques bons articles, que découvrez-vous dans ces médiums d'expression? Des annonces à pleines pages et sur tous les écrans vantant tantôt à Monsieur, tantôt à Madame toutes les qualités de leurs produits. Plus, on fait en sorte que le produit annoncé possède des qualités que l'on attribue en général aux humains. Ce qui revient à dire que moi, le produit, je dialogue avec celui qui l'adoptera. Et la bêtise humaine consent, accepte passivement tout ce qu'on veut bien lui soumettre.

Qui présente, qui fabrique des attrapes semblables? Qu'on le croit ou non, ce sont des psychologues. Vous savez de ces gens qui croient résoudre vos problèmes, vous faire gagner \$20,000 alors que vous avez peur d'en gagner \$2,000. De ces professionnels qui, d'après leurs fonctions, se doivent de penser à la masse, de diriger le peuple afin que ce dernier parvienne à sa fin. Le psychologue, si vous me permettez de faire son procès, connaissant à merveille l'être humain, l'ayant étudié pendant plus de quatre années dans une institution de haut savoir, est mieux que quiconque placé pour connaître sa faiblesse et sa force. Aussi, le

commerçant, l'homme d'affaires, s'adresse-t-il à lui par l'intermédiaire d'une maison de publicité pour penser aux modes de présentation d'un produit, bon ou mauvais, qui se doit d'être vendu.

À l'aide des techniques et procédés les plus poussés, ce dernier utilisera les couleurs, les mots, les sujets les plus appropriés à l'exploitation de la faiblesse humaine. Aussi, va-t-il jusqu'à érotiser le spectateur, auditeur ou lecteur, pour parvenir à sa fin. Que n'a-t-on pas entendu parler de poudre à fesse douce comme du velours et de savon qui adoucit et caresse votre épiderme.

Messieurs les psychologues et tous les protagonistes de tel mouvement, permettez-moi de vous signaler que si vous continuez à exploiter la bêtise humaine, c'est le dirigisme qui vous exploitera un jour. Et ceci, grâce à messieurs les scientifiques qui auront forcé le progrès technique et fini par imposer la "technicisation" de la publicité en même temps que son anéantissement dans sa forme présente. Je m'explique: L'homme, plus conscient que jamais du besoin pour lui de spécifier quels genres d'instruments, machines, biens de consommation il a besoin, fait entrer dans son vocabulaire des termes techniques qui définissent mathématiquement ses besoins. Ex.: Monsieur X s'achète une voiture. Faisant preuve d'esprit terre-à-terre, il considère que l'aspect pratique a préséance sur l'aspect esthétique. Quelle marque de voiture s'acheter? Une voiture qui convienne à ses besoins. Des besoins limités évidemment par le montant et le but de son achat. Ces besoins, il les mesure par des comparaisons, par des chiffres qui lui divulguent le cubage de la valise, la quali-

té de l'acier selon des normes établies, la puissance du moteur, bref, tout ce qu'il se doit de connaître pour juger du produit à acheter. Qui maintenant donnera à l'acheteur toutes ces spécifications et fera le diagnostic de chaque produit manufacturé afin de lui permettre de fixer son choix? Un organisme comme le "Consumer's Report" mais gouvernemental qui veillera à étudier et donner dans ses moindres détails, par des chiffres et mots justes la vérité sur tel ou tel produit. De cette façon et de cette seule façon, l'intérêt du consommateur sera sauvegardé, le produit ne sera pas fabriqué pour exploiter ce dernier et les consommateurs commerciaux seront éliminés, faisant ainsi "l'overhead" des manufactures et par conséquent le prix d'achat du produit manufacturé.

J'ai pris comme exemple l'automobile, le principe de socialisation peut s'appliquer à une multitude d'autres produits. Les désavantages de cette méthode sont infimes si l'on considère les désordres psychologiques, sociologiques et peut-être économiques que nous vaut le présent système.

Il faudrait écrire un traité pour situer techniquement le problème, l'analyser et adopter la meilleure solution. Je ne donne ici que les grandes lignes du changement à apporter dans le domaine de la publicité commerciale. Je n'oserais douter cependant de la valeur de la publicité comme mode d'information, encore doit-elle être vraie et servir à des fins qui conservent en définitive à l'homme sa dignité. Informons l'être humain, ne le trompons pas. Ici, les restrictions mentales n'ont pas leur place.

Michel Trottier



du MAURIER

Symbole de Qualité

AU CONGRÈS DU MOUVEMENT LAÏQUE

Après les foudres tombées sur lui à la suite du congrès de fondation du Mouvement laïque en avril dernier, Marcel Rioux, maintenant professeur aux Sciences sociales à l'Université de Montréal, tout en ne revenant pas sur ses positions nuance sa pensée d'une distinction entre le niveau de l'analyse et celui de l'action; ce qui a malheureusement jeté beaucoup de confusion dans l'esprit des auditeurs.

Sous la juridiction d'un Ministère de l'Instruction publique, M. Rioux aimerait voir s'établir un secteur de langue française où les cours de religion seraient facultatifs; parallèlement existerait un secteur minoritaire de langue anglaise où le même principe d'enseignement religieux libre serait en vigueur. Dans un tel système, croit-il, la liberté d'enseignement ainsi que l'intégrité de la communauté seraient respectées.

Précisons ici la nuance qui lui évite d'être taxé d'anti-démocratique. La solution que propose M. Rioux découle logiquement de son exposé sur la communauté canadienne-française expliquée en termes de forces centrifuges et centripètes. Il suggère la laïcité intégrale comme moyen de sauvegarder la cohésion de notre groupe, car ce qui l'intéresse n'est pas seulement que justice soit faite aux minorités, mais encore plus qu'une nation soit bâtie afin qu'on puisse y vivre et travailler.

Au niveau de l'action, M. Rioux admet que la majorité à cette heure n'accepterait pas un tel système et il n'est pas question de l'imposer contre son gré. Au plan pratique, il accepte donc le but du mouvement qui est la création d'un secteur neutre.

Pour arriver à la fin à sa solution de laïcité intégrale, l'anthropologue nous dit qu'au départ notre société doit être considérée comme globale et non comme une sous-culture canadienne; en tant que minorité ayant à défendre ses institutions, il nous est toujours facile de justifier le statu quo. Maintenant que nous ne sommes plus sur la défensive pour protéger notre langue et notre foi, il est temps de penser à notre épanouissement.

Par l'industrialisation et l'urbanisation, notre communauté, jusqu'alors fort homogène, subit la pression de forces centrifuges: la religion perd de l'importance comme facteur d'intégration, les individus se définissent intérieurement plutôt que par le milieu; cependant, malgré une vie technique nous avons gardé un ordre moral qui, dans un milieu qui se pluralise, culturalise la religion. Former des catholiques à l'école avant de former des citoyens ne fait qu'accentuer le sectionnement des liens entre les membres d'une communauté, surtout quand les minorités sont lésées dans leurs droits.

Afin d'éviter la désintégration de la communauté, des forces de cohésion doivent équilibrer et même faire échec aux forces centrifuges. Un exemple de pression centripète est l'autonomie au sein de la Confédération, et poussé à l'extrême, le séparatisme; mais la force centripète par excellence c'est bien l'éducation où des êtres plastiques apprennent comment vivre et travailler ensemble, c'est-à-dire à bâtir une nation.

Un secteur neutre risque de rendre très pénible, sinon impossible, l'intégration des deux groupes, catholiques et neutres, en une seule nation canadienne-française tandis qu'une laïcité intégrale qui est respectueuse de toutes les croyances et convictions est la plus réaliste pour le bien de la communauté canadienne-française.

La deuxième communication de la commission sociologique devait être donnée par M. Vianney Décarie au sujet des relations entre l'État et l'école et des réformes administratives. On nous apprend que M. Décarie ne donnerait pas sa communication faute d'avoir pu préparer un texte. Il nous semble malheureux que M. Décarie n'ait pas élaboré sur sa thèse exposée en septembre au congrès de l'Institut canadien des affaires publiques, thèse où il suggérerait la création d'un Conseil d'éducation supérieure et en expliquait les modalités. Ceci est d'autant plus regrettable qu'il fit souvent allusion à cette idée dans ses interventions.

Eut-il eu besoin d'une présentation rassurante pour catholiques orthodoxes, la communication de Maurice Blain aurait pu être annoncée comme une exégèse de la parole de l'Évangile qui dit: "Rends à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César" résumant toutes les implications de la laïcité.

Alors que l'an dernier Maurice Blain situait le concept de la laïcité dans notre contexte social, cette année il approfondissait son analyse de la notion de laïcité en en examinant sa portée dans les structures démocratiques.

Avant d'examiner la laïcité dans ses fondements réels, dans sa nature et son contenu et finalement l'école neutre dans une telle situation, Maurice Blain nous souligne que la laïcité correspond pour lui à un statut de liberté sociale spirituelle et politique indissociablement.

Le droit absolu à l'acte de foi et, en conséquence, le droit à l'expression sociale de cette libre adhésion en est le premier fondement. Le régime de laïcité saura le respecter en précisant les rapports entre l'État et la liberté de l'acte de foi. De cette façon l'État exige le respect juridique de cet acte libre et de son expression communautaire. Le mythe de l'athéisme tombe quand on se rend compte que par la laïcité l'État exprime la vie de l'acte de foi.

En tant qu'expression démocratique du concept de justice, la laïcité a le sens de neutralité active (joignons ici le mythe du totalitarisme), en plus d'éviter toute identification religieuse avec un régime politique, l'État reconnaît que les églises échappent à la juridiction du pouvoir civil mais que ses propres fonctions sont au-dessus des églises de par sa vocation à rassembler toutes les communautés de la nation.

La justice politique, expression de l'État laïque, se traduira par la reconnaissance constitutionnelle de la non-confessionnalité de l'État politique, par la laïcisation des services publics et particulièrement des écoles et finalement par la séparation réelle des églises et de l'État.

À la lumière de ces faits, la laïcité apparaît comme condition de paix sociale. L'état perpétuel de tension et d'équilibre entre la liberté de foi et la justice démocratique exige une fonction d'arbitrage de la part de l'État afin de garder intacte l'unité de la nation, mais cet arbitrage n'est efficace qu'en autant qu'est reconnue sa souveraineté sur le temporel.

Par sa nature, la laïcité est incompétente à donner une explication globale de l'existence, car elle est un effort de synthèse des valeurs communes à tous les systèmes. Dans l'optique de cet effort de synthèse, on voit comment la laïcité authentique ne peut être que globale, c'est-à-dire une coexistence de la complète juridiction de la vie civile et de la totale liberté religieuse.

L'école, que se partagent les royaumes de Dieu et de César, sera dans la laïcité une création extrêmement difficile mais aussi

la plus originale et la plus vivante. L'institution même de l'école et la fonction d'enseigner relèvent de l'État en tant que responsabilité temporelle, tandis que le magistère de la foi et de la morale religieuse relève des autorités ecclésiastiques.

Cette distinction des deux ordres justifie un Ministère de l'Instruction publique comme organisme civil qui rend justice et garantit la liberté. De profondes réformes seraient nécessaires à notre système pour y arriver, et ces réformes n'ont pas à se faire contre l'Église; celle-ci n'a pas toujours tenu pour essentielle l'école confessionnelle pour sa mission éducatrice, et un nouveau courant théologique revient dans ce sens.

Soulignons ici que lors des interventions, l'abbé Louis O'Neil abonda dans ce sens en expliquant que les théologiens avaient été fortement influencés pendant les derniers cinquante ans par les querelles religieuses de France et qu'ils ne commençaient qu'à avoir une nouvelle optique. Il expliqua que l'Église tient beaucoup plus à l'éducation religieuse comme telle, par exemple par les parents, par les groupes militants et les groupes d'études, etc. qu'à l'école confessionnelle comme telle.

Cette nouvelle précision sur la pensée de l'Église à ce sujet est fort importante car trop de gens accusent le Mouvement d'anticatholicisme, croyant qu'une solution de laïcité intégrale va nécessairement à l'encontre de la doctrine de l'Église.

M. Blain en vient alors aux divers types d'écoles possibles soulignant qu'à l'heure actuelle une prise de position rigide pour un système serait justement aller à l'encontre même de la notion de laïcité qui recherche toujours les meilleurs éléments des divers systèmes.

Une mise en garde contre deux types d'écoles précède les solutions envisagées: l'école athée et l'école agnostique qui toutes deux favorisent un système de valeurs, donc ne respectent pas la liberté de l'acte de foi.

Parmi les possibilités retenues, il y a la solution du secteur neutre qui serait parallèle à un secteur multi-confessionnel (ca-

tholique et protestant) et ouvert aux deux cultures et aux croyants comme aux incroyants.

La deuxième est celle de la laïcité intégrale qui est celle d'un système constitutionnellement laïc où l'État assume toutes les responsabilités et où il y a une liberté d'enseignement religieux et de pratique religieuse.

La troisième solution fut l'apport le plus important du congrès d'études, qui fut en général l'approfondissement des positions prises l'an dernier. Cette solution, qu'on appelle déjà la solution Lacoste (connue depuis qu'elle fut exposée dans "Cité Libre" de novembre 1961) propose en essence la création d'une autorité de coordination unique en matière d'éducation, la restructuration du système scolaire selon une différenciation culturelle où existeraient des sous-comités confessionnels et non-confessionnels et finalement le principe d'une coordination législative et administrative qui serait la responsabilité du Ministère de l'Instruction publique.

Cette solution (qui sera exposée avec plus de détails ailleurs dans le journal) est retenue par M. Blain pour plusieurs raisons: la différenciation culturelle plutôt que confessionnelle, son caractère démocratique, l'intégration des non-confessionnels dans un système unifié et finalement par son unité pédagogique et son efficacité administrative.

Dans la commission sociologique s'est exprimée une peur commune du ghetto social qui pourrait facilement être provoqué par une mal-intégration du secteur neutre. L'idée nouvelle d'une différenciation culturelle plutôt que confessionnelle fut aussi commune à la communication de M. Rioux et à la proposition de M. Lacoste. Ce qui retient l'attention est qu'un y est arrivé par l'analyse du milieu canadien-français sans se préoccuper de l'application tandis que le second a étudié la structure actuelle pour proposer des réformes possibles; qu'ils se rencontrent en partant d'optiques opposées est fort prometteur pour une solution qui serait à la fois réalisable et en harmonie avec l'évolution du Canada-français.

Hélène Senécal

COURS DE DANSES MODERNES

Les cours de danses modernes sur le Campus débuteront à la mi-novembre. Le Sous-comité formé à cet effet il y a quelques semaines déploie actuellement une activité fébrile en vue de l'organisation pratique de ces cours.

MISE AU POINT

Pour répondre aux interrogations de plusieurs, la direction du Ciné-Campus de l'A.G.E.U.M. tient à informer les étudiants du fait qu'elle n'avait absolument rien à voir avec la programmation du film de Henri Decoin "Pourquoi viens-tu si tard?" présenté le 2 novembre à l'Auditorium de l'Université.

Chaque soirée se divisera en deux parties. Les cours seront d'une heure et demie; trois-quarts d'heure pour les débutants, trois-quarts d'heure pour les plus avancés. Chaque cours sera suivi d'une soirée de danses où il vous sera loisible de pratiquer et de perfectionner les pas appris.

Nous vous incitons grandement à remplir le questionnaire distribué et à nous le faire parvenir au local 604 du Centre Social. Ce questionnaire nous permettra d'évaluer le nombre de personnes intéressées au projet, leurs aptitudes à la danse et le soir de la semaine qui leur convient le mieux.

De plus, nous vous avisons que les 9 et 10 novembre prochains un kiosque sera érigé au Centre Social où vous pourrez obtenir tous les renseignements que vous désirez et vous inscrire à ces cours.

Auditorium de l'Université

Samedi soir le 11 novembre à 8 h. 30

CINÉ-CAMPUS

"LE RIDEAU CRAMOISI"

d'Alexandre Astruc

"LA PARTIE DE CAMPAGNE"

de Jean Renoir

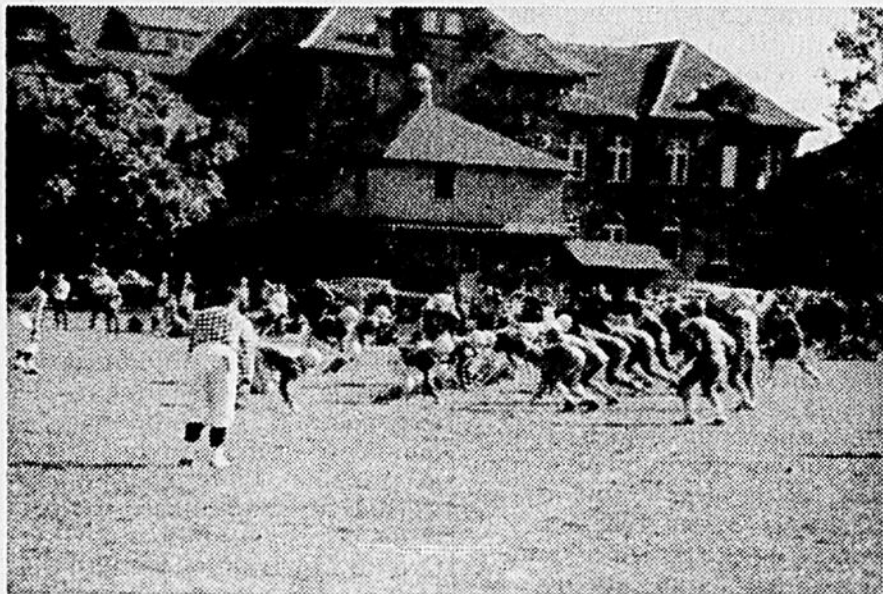
deux classiques impérissables du cinéma romantique

Admission gratuite pour les membres de l'A.G.E.U.M.



MORGENTALER EST SENSATIONNEL ET ...

U. DE M. BAT MACDONALD 28-0



Une scène de la joute à Sainte-Anne-de-Bellevue, où les Carabins et les Aggies en sont venus aux prises pour la première fois.

L'admission de l'équipe de football de l'Université de Montréal au sein de la Conférence Ottawa-St. Lawrence ne semble plus qu'une question de formalités à remplir. C'est ce qu'a laissé entendre au quotidien montréalais "The Gazette", le gouverneur du football de la Conférence, M. Ed Meagher, à la suite de l'éclatante victoire de 28-0 que les Carabins ont remportée, mardi dernier, aux dépens des Aggies du Collège Macdonald.

Immédiatement après la joute, le journal en question, mis au courant du résultat et de nos espoirs de faire partie dès l'an prochain de l'Ottawa-St. Lawrence, entra en communication avec M. Meagher qui fit la déclaration suivante: "Si l'Université de Montréal a vaincu le Collège Macdonald au compte de 28-0, c'est qu'elle est peut-être prête à évoluer dans nos rangs. De toute évidence, elle a du potentiel, et la Conférence, j'en suis certain, sera heureuse

de considérer sa demande lorsque celle-ci sera refaite."

Outre le Collège Macdonald, sont représentés dans la Conférence Ottawa-St. Lawrence, les universités McGill, Loyola, Ottawa et Bishop, ainsi que le Collège Militaire Royal de Kingston.

Il y a à peine quelques semaines, ces mêmes Aggies donnaient une leçon de football aux protégés de Moe Bremner et Dave King en le surclassant au compte de 47-0. Mais depuis, les Carabins sont devenus une équipe gagnante.

Morgentaler en vedette

Si cette victoire des Carabins fut une victoire d'équipe, ainsi que l'indique le pointage final, la tenue de Marcel Morgentaler, un ailier offensif, y est pour beaucoup. C'est lui qui, par ses prodigieux attrapés, a donné à son équipe le feu sacré qui l'a conduite sur le chemin de la victoire.

Au deuxième quart, après que ses coéquipiers eurent capitalisé sur deux erreurs des Aggies pour prendre une avance de 12-0, Morgentaler capta une passe de 10 verges de Désormeaux et courut 75 verges pour un autre majeur. Le ballon glissa d'abord entre les mains d'un adversaire qui jouait l'interception. Morgentaler le saisit, échappa à un premier plaqueur, accéléra sa course, si bien qu'aucun des trois Aggies qui le pourchassaient ne put jamais le rejoindre.

L'autre exploit de Marcel est survenu au troisième quart. À la manière d'un voltigeur qui essaie de priver l'adversaire d'un coup de circuit, il bondit haut dans les airs et réussit à retenir le ballon sous les yeux ahuris de trois défenseurs ennemis. La passe était bonne pour un gain de 25 verges.

À l'offensive toujours, Jacques Désormeaux s'est aussi distingué en complétant 4 de ses 7 passes. Deux d'entre elles furent des passes de touché: outre Morgentaler, il réussit à atteindre Raymond Hébert pour le majeur, sur le dernier jeu de la joute. Il gagna 136 verges par voie des airs.

Des experts à la défensive

Une victoire par blanchissage laisse toujours supposer un bon travail défensif. Mais lorsque l'équipe défensive se permet en plus de participer au pointage, cela dépasse toujours l'effort qu'on était en droit d'attendre d'elle. C'est en agissant de la sorte que l'équipe défensive des Carabins a réussi à bafouer les attaques des Aggies, mardi dernier.

Sur le botté de renvoi qui suivit notre premier touché, assailli de toutes parts, le receveur adverse échappa le ballon. Alerte comme un garenne, Pierre Joly le ramassa et, sur la distance de 15 verges qui le séparait de la zone payante, distança ses pourchasseurs. Au quatrième quart, Joly alla rabattre le quart-arrière des Aggies à l'intérieur de ses buts pour un rouge et deux autres points.

Robert Lalumière s'est aussi signalé à la défensive avec une interception au début de la joute. De son côté, Yves Delagrave, au troisième quart, fit dévier une passe de l'adversaire et en intercepta une autre. Chaque fois, la passe aurait permis aux Aggies de s'installer confortablement à une quinzaine de verges de nos buts avec un premier essai en mains.

Le premier touché de la joute était survenu à la suite d'un stratagème. Discrètement, Pierre Lebel alla se placer derrière le botteur. Comme convenu, le botté de Michel Joly fut court. Lebel ramassa le ballon et courut les 25 verges qui le séparaient des buts sans que personne ne tentât de l'arrêter. Car les Aggies ne comprirent l'astuce que lorsque l'arbitre leur en eut donné l'explication.

Double victoire

Cette victoire des Carabins eut un double effet. Elle a

d'abord permis de venger, de la façon la plus honorable qui soit, l'échec subi un peu plus tôt dans la saison aux mains de la même équipe. Et, ce qui est plus important encore, elle forcera probablement la Conférence Ottawa-St. Lawrence à ouvrir ses portes à l'équipe de football de l'Université de Montréal.

André Lebeau

U. de M. — Arrières: Lavigne, Lebel, Chevalier, Sacchitelle, Boisvert, Panet, Raymond, Auger, Delagrave, Olivier, Hébert, Lefebvre, Guèvremont, S. Flibotte, Turgeon, Bégin, M. Joly; quart: Désormeaux; centres: Fedoryk, Legault; gardes: Paré, Sénécal, Drolet; bloqueurs: Latreille, Lalonde, A. Flibotte, Paquette; ailiers: Morgentaler, McGuire, P. Joly, Lalumière.

Premier quart

— Aucun point.

Deuxième quart

1 — U. de M. — touché de Lebel qui ramasse le ballon botté par M. Joly au troisième essai et coure 25 verges.

2 — U. de M. — touché de P. Joly sur une course de 15 verges après recouvrement.

3 — U. de M. — touché sur un jeu aérien de 85 verges de Désormeaux à Morgentaler.

4 — U. de M. — converti de M. Joly.

Troisième quart

— Aucun point.

Quatrième quart

5 — U. de M. — rouge de P. Joly.

6 — U. de M. — touché sur un jeu aérien de 13 verges de Désormeaux à Hébert.

7 — U. de M. — converti de M. Joly.

CALENDRIER SPORTIF

Voici le calendrier des activités sportives de la semaine allant du jeudi 9 novembre au lundi 13 novembre inclusivement.

Jeudi, le 9 novembre:

- Hockey interuniversitaire — entraînement au Centre Paul Sauvé, à 6 h.
- Basketball interuniversitaire — entraînement au gymnase du Mont Saint-Louis, à 8 h. 30
- Ski — entraînement physique en la salle 426 du Centre Social à 5 h.
- Basketball féminin — au Collège Jésus-Marie, à 5 h. 30
- Gymnastique masculine — au Collège D'Arcy McGee, à 6 h.
- Natation féminine, groupe B — cours et nage libre à l'Hôpital Sainte-Justine, à 6 h.
- Judo — à midi en la salle 222 du Centre Social

Vendredi, le 10 novembre:

- Football interuniversitaire — entraînement au parc Jarry, à 6 h.
- Escrime — à midi en la salle 222 du Centre Social

Samedi, le 11 novembre:

- Basketball interuniversitaire — notre équipe joue dans le Golden Ball au Centre Maisonneuve
- Escalade — le club d'escalade se rend à Val David

Dimanche, le 12 novembre:

- Basketball interuniversitaire — le Golden Ball se poursuit au Centre Maisonneuve

Lundi, le 13 novembre:

- Football interuniversitaire — entraînement au parc Jarry, à 6 h.
- Hockey interuniversitaire — entraînement au Centre Paul Sauvé, à 6 h.
- Natation interuniversitaire — entraînement au Centre Notre-Dame, à 5 h. 30
- Natation masculine, groupe B — cours et nage libre à l'Académie Querbes, à 6 h.
- Gymnastique féminine — au Collège Jésus-Marie, à 5 h.
- Judo — à midi en la salle 222 du Centre Social

QUELQUES OPINIONS

— "L'équipe est à son mieux", nous a déclaré l'arbitre en chef, Dunc Smith, après la joute. M. Smith, incidemment, a évolué dans le football majeur avec les Wheelers de Montréal vers les années '15.

— Dave King, co-instructeur des Carabins: "Les gars ont finalement joué pendant 60 minutes le genre de football qu'ils sont capables de jouer."

— Jacques Boisvert, demi défensif des Carabins: "Nous avons d'abord su profiter de deux erreurs défensives des Aggies. Défensivement, nous sommes pleinement de calibre à évoluer dans l'Ottawa-St. Lawrence. À l'attaque, c'est Morgentaler qui nous a donné le regain de vie. Ajoutons aussi que l'esprit sportif de nos joueurs est digne d'une équipe de football."

VOUS AUREZ PROFIT À LIRE LE DEVOIR

ABONNEZ-VOUS SANS TARDER

Tarif des abonnements:

6 mois — \$10.00

12 mois — \$20.00

LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 3, Qué.

Vous trouverez ci-inclus \$.....en paiement

d'un abonnement de.....mois au DEVOIR

à compter du.....

Nom

Adresse

.....

GRAND PANEL À L'UNIVERSITÉ

AMÉRIQUE LATINE ET SOUS-DÉVELOPPEMENT

Depuis quelque vingt ans, l'attention du monde se tourne de plus en plus vers l'Amérique Latine. En fait, cette terre immensément riche renferme de terribles misères. Plus de la moitié de sa population adulte est illettrée, ses indices de mortalité sont encore très élevés. Une grande partie de sa population demeure dans un état de sous-alimentation chronique. Ses taux démographiques sont les plus hauts au monde; sa population actuelle de plus de 170 millions d'habitants double à tous les 32 ans.

Les contrastes en Amérique Latine sont frappants. Les villes les plus modernes au monde se heurtent avec une misère noire. La plupart de ces pays sont plongés dans un régime inflationnaire. On les appelle les pays sous-développés. Mais est-ce que nous nous sommes déjà demandé ce que cela veut dire au juste "sous-développement"? Quelles sont les implications économiques, anthropologiques, sociologiques ou morales du sous-développement? Pourquoi ces pays sont-ils appelés sous-développés? Cinq panelistes viendront répondre à ces questions dans un panel qui aura lieu le 15 novembre au Centre Social. Les panelistes nous présenteront des points de vue très différents sur un même problème.

En organisant cette conférence, "Les Chantiers de Montréal", mouvement de jeunes qui veulent faire leur part pour le problème de la misère dans le monde, espèrent nous mener à une plus grande prise de conscience sur les problèmes de ce continent immense où réside une magnifique espérance, ou une terrible menace!

Voici la liste des panelistes: M. A. Raynaud: Docteur en économie (Paris), professeur à l'Université de Montréal; P. M. Gérin: Directeur de l'Office de l'Amérique Latine d'Ottawa et ex-missionnaire à Cuba (17 ans); Dr J. Benoit: Médecin et anthropologue, en plus de ses connaissances scientifiques, le Dr Benoit nous apportera son intéressante expérience à la Martinique et à la Guyanne Française; Professeur C. Murin: Docteur en Droit (Bratislava) et Docteur en philosophie; Mgr Bernardine Pinera: Médecin, ex-aumônier de la J.O.C. du Chili et évêque actuel de Temuco.

Grand Salon du Centre Social,
2222 Maplewood

Mercredi, le 15 novembre
à 8 h p.m.

ENTRÉE LIBRE

Roberto Carr Ribeiro
Les Chantiers de Montréal

Au hockey interfac.

CE SOIR.

8 h. POLY vs H.E.C.

9 h. 30 DROIT vs CH. DENTAIRE

À L'ARÉNA MCGILL

PLAISIR GARANTI



**FAIT
RESSORTIR
TOUTES LES
QUALITÉS
DE LA
BIÈRE**



UNE PÉNURIE DE JOUEURS ALORS QUE DÉBUTE...

LA SAISON DE BASKETBALL

Samedi de cette semaine, c'est-à-dire dans deux jours, débute la saison de basketball pour les Carabins de l'Université de Montréal. A cette occasion, notre équipe participera au tournoi du Golden Ball, au Centre Maisonneuve. Ce tournoi-invitation, d'une durée de deux jours, a pour but de donner un aperçu comparatif de la force des différentes équipes de l'île de Montréal. Quelques jours plus tard, soit jeudi le 16 novembre, les Carabins inaugureront la saison '61 de la City Intercollegiate Basketball League en rencontrant l'Université Sir George William au gymnase du Mont Saint-Louis, à 8 h. 30.

Un nouvel instructeur

Cette année, c'est à Robert Pollock que le Comité des Sports de l'Université a confié la direction de notre équipe. Il succède ainsi à M. André Bourbeau. "Bob" n'est pas le dernier-venu dans le monde du basketball. Sa carrière comme joueur peut se situer entre les années '40 et '50. Depuis ce temps, il s'est donné pour tâche d'enseigner le basketball aux jeunes. Et c'est là qu'il s'est le plus mis en évidence.

En 1957, Bob a mené les Orchids de l'University Settlement au championnat juvénile canadien. Cette institution lui confia ensuite la direction de son équipe junior. Il la conduisit dans la finale du Canada en '59 et '61. En 1960, l'équipe avait atteint les semi-finales.

Cette année, en plus de diriger la barque des Carabins, il est co-instructeur de la première

équipe de l'University Settlement.

L'entraînement

Les Carabins pratiquent deux fois la semaine au gymnase du Mont Saint-Louis. Les séances d'entraînement débutent à 7 h. le mardi et à 8 h. 30 le jeudi. Déjà, huit séances ont eu lieu. De l'équipe de l'an dernier, seulement trois noms réapparaissent sur l'alignement. Seuls Jacques Lajeunesse, Raymond Roy et le gérant Jean Lépine sont de retour avec l'équipe. Chez les nouveaux-venus, nous remarquons les noms de Vladimir Boldireff, vedette du Collège Mont Saint-Louis l'an dernier, Paul Bélisle, de Chirurgie Dentaire, Gaétan Bibeau, de Sciences, Marcel Vaillancourt, de Psychologie, Jean-Guy Potvin, des H.E.C., Michel Duguay et Jean Bouchard, de Polytechnique.

"L'équipe est petite mais rapide," nous a confié Jean Lépine. "L'esprit qui l'anime est de beaucoup supérieur à celui de l'an passé. Ce qui nous inquiète le plus en ce moment, c'est le fait que peu de joueurs se présentent aux séances d'entraînement."

Bienvenue à Guy Colette

Les cadres des Carabins ne sont pas encore formés. Alors qu'une équipe de basketball peut accepter douze joueurs; jusqu'à maintenant, seulement sept ou huit joueurs se présentent chaque mardi et jeudi à M. Pollock. Et ce ne sont pas toujours les mêmes. Un tel état de choses entraîne nécessairement un manque de synchronisation, ce qui ne plaide jamais en faveur d'une équipe, quelle qu'elle soit.

Une autre lacune reste à combler au sein des Carabins. Elle est due à l'absence d'un joueur-clé. C'est pourquoi nous tenons ici à inviter Guy Colette, de Pharmacie, à venir se joindre à l'équipe. Guy a remporté le championnat des compteurs de l'Intercollegiale ces trois dernières années et nous sommes sûrs que sa présence rendrait de précieux services aux Carabins.

La C.I.B.L.

Tout comme l'an passé, les Carabins évolueront cette année dans la C.I.B.L. (City Intercollegiate Basketball League). Font aussi partie de cette ligue, les universités McGill, Sir George William et Loyola. Chaque fois que notre équipe recevra, elle le fera au gymnase du Mont Saint-Louis et généralement à 8 h.30 p.m. Pour plus d'informations nous ferons publier dans le "Quartier Latin" de mardi prochain le calendrier de toutes les joutes des Carabins, joutes de la ligue et joutes hors-concours. D'ailleurs, chaque partie sera annoncée dans le Calendrier Sportif.

Nous souhaitons donc une fructueuse saison à notre équipe de basketball. Nous espérons aussi que les nombreux bons joueurs qui fréquentent notre institution et qui ne sont pas venus nous rendre visite le feront bientôt. Enfin, nous invitons tous les carabins amateurs de basketball à venir encourager leur équipe dès samedi, au Centre Maisonneuve.

André Lebeau

HOCKEY CE SOIR

ÉTOILES DE LA LIGUE DÉPRESSION vs CARABINS

AU CENTRE PAUL-SAUVÉ, À 8 H.

DÉBUT D'UNE CORRESPONDANCE OUVERTE

Le 6 novembre 1961

Mgr Irénée Lussier,
Recteur,
Université de Montréal.

Monseigneur,

J'ai bien reçu votre récente lettre concernant le remplacement de la représentation étudiante au Comité des Sports et au comité du Centre Social.

Comme vous vous en souvenez sans doute de nombreuses démarches ont été entreprises auprès de vous et du directeur du Centre Social, M. Lionel Lemay, depuis l'an dernier afin de régler une fois pour toutes le problème des étudiants siégeant à l'intérieur de ces comités. Ces étudiants comme vous le savez sont nommés par le Bureau des Gouverneurs à titre purement personnel, et même s'ils ont été jusqu'à présent, pour fins de convenance, recommandés par l'A.G.E.U.M., ils n'ont jamais eu aucun compte à rendre à celle-ci, ne l'ont jamais représentée, donc n'ont jamais représenté les étudiants, bref n'ont toujours représenté qu'eux-mêmes.

Cette situation est absurde car l'A.G.E.U.M. est le seul représentant officiel des étudiants de l'Université de Montréal. Nous estimons que cette situation a aussi trop longtemps duré et que si l'administration de l'Université est réellement intéressée à connaître l'opinion des étudiants sur des questions aussi importantes et d'intérêt aussi général que celles dont doivent s'occuper les deux comités des Sports et du Centre Social, cette même administration doit reconnaître que les représentants étudiants ne peuvent être que les mandataires de l'Association Générale.

Nous sommes persuadés que cette modification du statut de ces étudiants, non seulement permettra l'obéissance à ce principe de la représentation collective des étudiants par leur Association, mais en plus augmentera l'efficacité de cette représentation dans les deux comités plus haut mentionnés.

Nous voulons croire, Monseigneur, que vous aviserez le Bureau des Gouverneurs du contenu de cette lettre qui résume en noir sur blanc une situation qui est de nature à paralyser la bonne marche de ces comités.

Aussitôt que l'on reconnaît que, pour représenter réellement l'opinion étudiante, les étudiants appelés à siéger aux comités des Sports et du Centre Social, doivent être officiellement nommés et mandatés par l'A.G.E.U.M. et pleinement responsables vis-à-vis celle-ci, il nous fera plaisir de procéder aux nominations demandées.

Inutile de rappeler que c'est toujours dans un climat de bonne entente et de collaboration que nous vous adressons cette lettre. Nous sommes toujours prêts à vous rencontrer pour qu'ensemble nous trouvions les réponses à ces problèmes intéressants toute la famille universitaire (ex. la caisse populaire).

Toujours persuadés que tous les membres du bureau des gouverneurs sont intéressés à entendre le point de vue étudiant, nous sommes certains qu'en leur nom, Monseigneur, vous voudrez bien nous transmettre officiellement, comme nous le faisons par la présente, leur opinion sur les problèmes posés et les solutions proposées.

Cette question du statut de l'étudiant aux différents échelons de l'administration universitaire est d'un intérêt capital; n'ayant pas encore reçu de réponse à notre lettre au sujet de la commission de révision de la charte, lettre dans laquelle nous nous déclarions prêts à collaborer pour le bien de l'Université, permettez-nous de profiter de cette occasion pour vous demander si notre offre de collaboration est acceptée par la dite commission.

Espérant vous lire bientôt.

L'exécutif de l'A.G.E.U.M.
Michel Grimard, président.

SERGE LEGAULT DÉMISSIONNE DU COMITÉ ATHLÉTIQUE

Voilà, c'est fait, et connu de tous. J'ai démissionné du poste de directeur du Comité athlétique. Depuis déjà deux ans que je m'occupe activement des sports à l'U. de M., j'y ai consacré beaucoup de temps, peut-être un peu trop... (sans commentaires).

Ca m'a fait plaisir de me dévouer à une cause que je crois bonne et importante, voire même essentielle. La raison de cette démission est bien personnelle mais j'aimerais tout de même que soient connus de tous certains faits qui demeurent inconnus de la majorité des étudiants.

Avant tout, je dois remercier M. Lionel Lemay de la collaboration et de la compréhension qu'il sait manifester envers les étudiants. Nul ne doute que le gros problème actuellement pour les sports, c'est l'emplacement. Le hockey inter-universitaire se pratique à l'aréna Paul-Sauvé, à un prix fort dispendieux. Nous avons de la difficulté à organiser le hockey interfacultés parce que nous ne disposons en pratique que de l'aréna McGill. Le basketball a lieu au gymnase du Mont Saint-Louis. Pas question de l'interfacultés, car nous n'avons pas de gym. à notre disposition.

Nous avions, l'an passé, une salle de jeux à l'Université pour le judo, l'escrime, les poids et haltères, etc. Cette année nous ne l'avons plus à cause des améliorations apportées au bâtiment principal. On a bien la salle 222 du Centre Social, mais pour le judo...? (On risque de s'y casser la fole.)

Tout ceci n'est pas du tout à l'honneur de l'Université de Montréal, celle de la deuxième plus

grande ville française du monde. Alors que nous voyons les étudiants de McGill profiter de tout ce qu'il faut, nous, nous avons bien une pente de ski avec cable... un saut, et cinq tennis, c'est à peu près tout. (Pas vacheux, aurait dit mon grand-père.) A vrai dire, peu de choses si on pense que certains collèges ont des gymnases, piscine, aréna. Une vraie honte.

Qu'est-ce que les autorités font...? Elles en parlent beaucoup. (C'est toujours ça.) On ne peut pas le leur reprocher, et qui oserait. On peut bien en parler, ça fait 20 ans qu'on parle du métro à Montréal. On parle de plans, d'architectes, d'argent, de gouvernement, de patronage, de tout ce qu'il faut pour faire une bonne bouillabaisse. Quel fouillis.

De concret, on ne fait pas grand-chose. Si, on fait quelque chose, on se renvoie la balle (l'A.G.E.U.M. en l'occurrence) quoi ça fait partie du sport ça, non...! Le Comité des sports dit que tout ça dépend du conseil des gouverneurs. (Les intouchables; au sens que vous voudrez.) Si on ose le leur demander, d'après eux on devrait voir Monseigneur. (OH! PERDON!) Lui, dit que c'est le gouvernement, (qui s'en désintéresse, évidemment comme de tous les sujets brûlants), ou encore les fiduciaires (tiens, du nouveau). Mais voici, on a encore une excuse toute prête. Cette société, il faut s'y attendre est formée de gens très bien... et surtout bien occupés, tellement qu'ils ne sont presque pas rejoignables. Un est en Europe, l'autre en villégiature dans le Nord, un autre marie sa fille... enfin, vous savez la chanson habituelle. Après tout c'est pas

eux qui pratiqueront les sports à l'U. de M.

Tout cela c'est pour les étudiants, alors ça peut bien attendre encore deux ou trois générations, pas vrai, si ce n'est pas pour nos enfants, ce sera pour nos petits-enfants. C'est vrai, ça presse pas, le directeur de l'Ecole d'Education Physique lui-même a déjà dit en public que ça ne pressait pas. Les étudiants d'E.P. parcourent la ville en tout sens pour suivre leurs cours, mais ça peut attendre. Ils ont toutes mes sympathies.

Qu'est-ce que l'A.G.E.U.M. peut faire? Pas grand-chose à mon humble avis. A moins peut-être d'aller tous s'inscrire à McGill...! Premièrement, parce que tous ces gens sont d'accord, il faut un gymnase, etc. Lorsqu'on leur en parle, ils nous répondent oui, oui, avec le plus charmant sourire mais tout en reste là. S'ils n'étaient pas d'accord, on pourrait peut-être essayer de les convaincre, de les persuader, mais ils sont d'accord.

Je souhaite plus de succès à mon successeur, quel qu'il soit. Espérons qu'un jour viendra où on n'annoncera pas seulement qu'on a la permission d'engager un architecte pour étudier les plans préliminaires en vue de l'érection d'un Centre Sportif et Récréatif, mais que la construction débutera incessamment et effectivement.

Serge Legault,
ex-directeur du
Comité athlétique

Note du directeur: L'A.G.E.U.M. peut faire plus que le laisse entendre M. Legault. Nous reviendrons bientôt sur le sujet. J.G.

UNE RÉALISATION SUÉDOISE:

ÉQUILIBRE DES LIBERTÉS

III

L'image du pays-type, du pays qui a trouvé sa solution à la question contemporaine — soit la question sociale — est concrétisée aujourd'hui par la Suède. Jusqu'à quel point cette image résiste-t-elle à l'épreuve d'une étude expérimentale plus approfondie? Voilà la question à laquelle nous avons tenté de donner une réponse cet été.

Obtenir une idée globale d'un peuple, de sa vie politique, des cadres sociaux dans lesquels il se meut, prendre contact avec les individus en eux-mêmes et en tant que membres du groupe est une tâche relativement difficile à accomplir en quelques semaines. Celle-ci nous fut facilitée par des conférences, des discussions et des interviews et aussi par la possibilité de contacts personnels.

Il me serait sans doute plus facile de faire ici quelques généralisations systématisées des différents aspects de la vie suédoise. Pour éviter cette trop grande simplification, je me limiterai à quelques facettes politiques et sociales.

La Suède ne peut que laisser l'impression d'être un pays admirablement bien organisé, un pays où les énergies ne sont pas gaspillées dans les luttes intestines, où au contraire la plupart des problèmes sont réglés en causant le moins de désavantages et le plus de satisfaction possible aux partis en cause.

Pour un observateur même non spécialisé l'optique différente dans laquelle se joue la vie politique suédoise est une chose patente. Celle-ci se remarque surtout dans la similitude idéologique et donc

de programmation qui existe entre les partis politiques. Ils ont en effet dépassé le stage de l'opposition entre les partis de droite et de gauche; les partis social-démocrate, conservateur, libéral, agrarien voire même communiste, s'accordent pour prôner une politique de bien-être social, de neutralité et de juste répartition des revenus. Seul le parti communiste (qui est appuyé de 5% des votes) garde en plus, théoriquement, l'idéologie marxiste. Bref, la différenciation entre les partis se fait surtout sur des questions de détails, sur l'application de la politique de bien-être. — Cette dernière remarque nous fait déjà supposer l'importance de l'organisation administrative et bureaucratique suédoise dont la forte décentralisation nous éloigne cependant d'un étatisme rigide.

Ce peu de différence entre les partis est-il, comme l'affirme Herbert TINGSTEN, le signe d'un manque de vitalité politique? On peut de toute façon soutenir que chez un peuple qui a définitivement réglé le problème des besoins primaires et dans une large mesure celui des besoins secondaires et tertiaires, les discussions et luttes politiques, n'ayant plus une importance vitale, perdent beaucoup de leur caractère passionnel.

Cette caractéristique pose un problème encore plus fondamen-

tal: celui des libertés. Peut-on parler de liberté politique dans un pays qui tend à la dépolitisation? de liberté individuelle là où le système de taxation plafonne l'activité économique de chacun?

Cette question ne peut être abordée qu'en prenant conscience d'une différente échelle de libertés. Spécifions que les libertés de type occidentale telle que liberté de presse, liberté d'aller et de venir, etc., sont assurées. De plus, les Suédois jouissent de l'usage des libertés concrètes réalisées par la politique de bien-être, par la sécurité économique et sociale. Par là, le processus du "money making" perd de son importance, le dieu libéralisme perd ses adorateurs. Les individus sont libérés des problèmes d'ordre économique par le fait que la sécurité leur est garantie.

Il est à peine nécessaire d'insister sur les libertés sociales suédoises — droit d'association et autres. L'importance et la force des unions ouvrières, patronales, professionnelles, etc. témoignent non seulement de l'acceptation du principe mais aussi de l'intégration de ces libertés dans toutes les branches de l'activité suédoise.

L'équilibre obtenu entre ces divers types de libertés demeure sans doute la réalisation la plus phénoménale de la Suède.

Francine Fournier

LETRE AUX DIRIGEANTS DE L'U.N.E.F.

A la suite des récents incidents
survenus à leurs bureaux

Montréal, le 2 novembre 1961.

Monsieur Ménager,
Vice-président international de l'U.N.E.F.,
15, rue Soufflot,
Paris Ve, France.

Monsieur le vice-président,

Nous connaissons les difficultés que l'U.N.E.F. et ses membres ont à traverser actuellement. Nous savons que le Gouvernement de la France se sert de tous les moyens directs et indirects pour vous faire plier. Nous croyons votre lutte légitime; elle est la seule qu'un étudiant sincère et honnête, soucieux avant tout de l'égalité et la justice pour tous, puisse soutenir face aux graves problèmes que la France doit surmonter.

Une bombe criminelle a causé d'importants dommages à vos locaux; votre situation financière doit en être lourdement affectée, vu que le Gouvernement vous a coupé tout subside.

Vos luttes ont une portée internationale; elles nous intéressent. Malheureusement, les informations nous parviennent par bribes, et en retard; des sources d'information plus complètes et plus directes nous permettraient d'exposer plus adéquatement aux étudiants d'ici le courage et la légitimité de votre action.

Au dernier congrès de la Fédération Nationale des Étudiants des Universités Canadiennes (F.N.E.U.C.), une proposition de l'Association Générale des Étudiants de Laval (A.G.E.L., Québec), secondée par l'Association Générale des Étudiants de l'Université de Montréal (A.G.E.U.M.) a été adoptée, qui demandait:

"Que la F.N.E.U.C. approuve et soutienne la courageuse attitude de l'U.N.E.F. en face du problème algérien, et la félicite en particulier pour avoir renouvelé ses relations avec l'U.G.E.M.A."

Vous êtes donc assurés de notre appui moral, mais nous aimerions faire plus qu'assister en spectateurs distants à un drame dont les victimes sont trop souvent des étudiants.

Veuillez me croire, Monsieur, votre obligé,

Michel Pelletier, directeur,
Comité d'Éducation de l'A.G.E.U.M.